



MINISTRE DES POSTES
ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Comité de Régulation des Télécommunications

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

RAPPORT ANNUEL 2010



PAGE VIERGE



SOMMAIRE

1. PREAMBULE	5
2. L'EDITORIAL.....	6
3. LA RADIOSCOPIE DU SECTEUR.....	8
4.1 Le contexte économique général	8
3.1.1 La conjoncture économique	8
3.1.2 Les indicateurs socio-économiques marquants	9
4.2 Les revenus des services de télécommunications	9
3.1.3 Le revenu global	9
3.1.4 Le revenu par réseau	10
3.1.4.1 Le réseau mobile.....	10
3.1.4.2 Le réseau fixe	11
3.1.5 Les revenus par opérateur	11
4.3 L'évolution du nombre d'abonnés	12
3.1.6 La croissance globale	12
3.1.7 Les abonnés aux réseaux fixes	13
3.1.8 Les abonnés aux réseaux mobiles	13
4.4 Le volume des investissements.....	17
4.5 Les effectifs des opérateurs.....	18
4.6.....	19
4.7.....	19
4.8.....	19
4.9 La couverture et l'extension des réseaux.....	19
3.1.9 Les réseaux fixes	19
3.1.10 Les réseaux mobiles	19
4.10 Le volume du trafic.....	19
3.1.11 Le trafic global	19
4.11 Les prix des services téléphoniques.....	20
3.1.13 Les tarifs de la téléphonie fixe SOTELMA	20
3.1.14 Les tarifs de la téléphonie fixe Orange	20
3.1.15 Les tarifs de la téléphonie mobile SOTELMA	21
TABLEAU 15 : TARIF MOBILE SOTELMA EN CFA/MN TTC	21
FIGURE : EVOLUTION DES TARIFS MOBILE SOTELMA	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.1.16 Les tarifs de la téléphonie mobile Orange Mali	21
4.12.....	22
4.13 Les promotions commerciales effectuées par les opérateurs	22
4.14 L'Internet et les activités des Prestataires de Services Internet (ISP)	23
3.1.19 Internet SOTELMA	23
3.1.20 Internet ORANGE MALI S-A	23
4.15 Les activités des Prestataires de Services Internet (ISP)	24
4.16 Les utilisateurs de Réseaux VSAT	24
4. LES ACTIVITES DE REGULATION	27



4.1 Les avis et décisions du CRT.....	27
4.17 Les agréments d'installateurs privés	29
4.18 L'autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux et services.....	29
4.18.1 Les nouvelles demandes de déclaration enregistrées	29
4.18.2 Les résiliations	29
4.19 Les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) déclarés	30
4.20 La gestion et le contrôle des fréquences.....	30
4.20.1 L'état des assignations	30
4.20.1.1 Les assignations des réseaux HF	30
4.20.1.2 Les assignations des réseaux VHF, UHF et FM	30
4.20.1.3 Les assignations temporaires.....	30
4.20.2 Les plaintes et litiges :	30
4.20.3 Le contrôle des installations radioélectriques	31
4.21 La tarification	33
4.21.1 L'arbitrage sur les tarifs	34
4.21.1.1 Les tarifs d'interconnexion applicables en 2010.....	34
4.21.1.2 Les tarifs d'interconnexion applicables en 2010.....	34
4.21.2 Les tarifs d'interconnexion en 2010	Erreur !
Signet non défini.	
4.21.3 L'approbation tarifaire	35
4.21.3.1 La révision des tarifs de détail de Orange Mali S-A.....	35
4.21.3.2 Révision des tarifs Internet de la SOTELMA :	35
4.7 Arbitrages et litiges	35
4.8 Relations avec les Associations de Consommateurs	36
4.22.....	36
4.23 LES ACTIVITES INTERNATIONALES.....	36
5. L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES.....	43
4.24 Administration.....	43
4.25 Finances.....	44
4.26 La situation du Fonds d'accès universel.....	46
4.27 Les formations et les voyages d'études	46
6. LES GRANDS CHANTIERS DU CRT	50
4.28 La relecture du cadre légal et réglementaire	50
4.29 Le développement de l'accès Universel	50
4.30 La mise en place de l'observatoire des marchés	52
4.31 Le contrôle de la qualité de service des réseaux des opérateurs de télécommunications.....	52
4.32 La construction du siège du CRT.....	53
4.33 Acquisition d'un système de contrôle et de gestion des fréquences	53
4.34 Le Grand Livre des postes et télécommunications du Mali (1960-2010).....	54
4.35 Déploiement des réseaux WIMAX.....	56
4.36 La réglementation des services à valeur ajoutée.....	57
7. PERSPECTIVES.....	58
ANNEXE : SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES	60





PREAMBULE

Le présent rapport est produit en exécution des dispositions législatives et réglementaires régissant les télécommunications en République du Mali.

En effet, selon les termes des articles 45 (c) et 49 de l'ordonnance n°99-043 du 30 septembre 1999 régissant les télécommunications en République du Mali, le Comité de Régulation des Télécommunications (CRT) est astreint à la production d'un rapport annuel, obligation formulée comme suit :

Article 45 (c) : «.... Le CRT publie un rapport annuel sur ses activités. Ce rapport contient notamment un résumé des décisions du CRT afin d'assurer la transparence de la pratique décisionnelle dans le respect des secrets d'affaires. Ce rapport contient également le rapport financier et les comptes annuels du fonds pour le service universel ainsi qu'un rapport de gestion de celui-ci».

L'article 49 de l'ordonnance précitée précise : «Le CRT établit chaque année un rapport public qui rend compte de ses activités et de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives aux Télécommunications. Ce rapport est adressé au Ministre».

L'article 45 nouveau c) de la loi n°01-005 du 27 février 2001 portant modification de l'ordonnance n°99-043, reprend les mêmes obligations que celles précitées, pour ce qui est de la production d'un rapport annuel d'activités par le CRT.

Le décret n°07-143/P-RM du 23 avril 2007 fixant les modalités de fonctionnement du CRT, dans son article 16 (4) précise les attributions de la Direction du CRT, dont entre autres la production d'un rapport annuel d'activités.



L'EDITORIAL

Dans une conjoncture mondiale difficile accentuée particulièrement pour notre pays par la crise politique en Côte d'Ivoire, tous les secteurs de l'économie nationale ont pu en pâtir. Les effets collatéraux ont touché le secteur des télécommunications/TIC à un certain degré. Malgré cette situation, les statistiques du secteur sont au vert.

Ainsi, le revenu global enregistré cette année 2010 par les opérateurs du secteur, a connu une croissance de 15% soit 278,91 milliards CFA en comparaison avec celui de l'année 2009 qui était de 242,42 milliards. Sur cette somme globale, le marché de la téléphonie mobile a dégagé 255,31 milliards. Quant à la téléphonie fixe, elle a connu une perte de 2% par rapport à 2009 et occupé 8% du chiffre d'affaires réalisé en 2010.

La tendance observée en 2009 concernant les revenus par opérateur est restée la même avec un leadership à Orange Mali SA qui a fait un chiffre d'affaires de 185,91 milliards CFA en 2010 contre 168,1 milliards en 2009. La même progression est visible du côté de la SOTELMA SA avec 93 milliards contre 74 milliards l'année précédente.

En termes de croissance du parc national, on relève une progression de 64% du nombre d'abonnés cette année. Les clients de la téléphonie tous réseaux confondus qui se chiffraient à 4 460 543 clients en 2009, sont estimés à 7 325 837 d'abonnés en 2010 avec une télédensité de 51%. Dans ce parc de 7 325 832 de clients, la SOTELMA affiche 2,6 millions de clients contre 4 718 259 d'abonnés à Orange Mali.

98% du parc total des clients de 2010 sont dotés du téléphone mobile où le prépayé prédomine avec 99,99%. Quant à la téléphonie fixe, elle a connue une croissance de 31%.

Les deux opérateurs du secteur des télécommunications ont fait des investissements en 2010 à hauteur de 95,60 milliards CFA contre seulement 32,14 milliards en 2009 soit une progression de 197%. La SOTELMA SA a beaucoup plus investi qu'Orange Mali SA avec respectivement 54 milliards et 41,6 milliards.

En termes d'emploi, les effectifs des opérateurs ont varié mais l'augmentation est remarquable surtout à la SOTELMA SA qui d'une variation de -46% en 2009 par rapport à 2008, est passé à une variation de 20% en 2010.

Dans la couverture du réseau, la SOTELMA SA prédomine pour le fixe avec une présence de 207 localités. Dans le réseau mobile, la présence d'Orange Mali SA est effective dans 8981 localités en 2010 soit 981 localités de plus qu'en 2009 contre 1645 localités pour la SOTELMA SA qui enregistrait une présence effective dans 1500 localités en 2009.

En comparaison avec 2009, le volume du trafic a connu une croissance en 2010.



Quant aux tarifs d'accès et de communications, ils sont restés stables malgré le nombre très élevé de promotions effectuées sur la période.

L'évaluation du nombre d'abonnés aux services de l'Internet n'est toujours pas satisfaisante, ceci à cause des difficultés dans l'organisation du marché relatif. Mais des efforts sont en cours pour trouver une solution efficace à la situation.

En ce qui concerne les activités de régulation, l'année 2010 a été marquée par notamment l'approbation des offres d'interconnexion de référence (OIR) des opérateurs d'une part, et d'autre part, le règlement du différend sur l'incident d'interconnexion du 24 au 28 décembre 2009 et de l'audit du système de facturation de l'interconnexion de décembre 2006 à décembre 2009 entre les deux opérateurs. Deux conflits majeurs que le CRT a pu résoudre grâce à l'engagement des deux protagonistes.

Certains chantiers, entamés les années précédentes, ont connu leur épilogue. Il s'agit de la relecture du cadre légal et réglementaire des télécommunications, de l'adoption du document de stratégie d'accès universel aux services de télécommunications et TIC en milieu rural et zones éloignées et la construction du siège du CRT, de la réalisation du Grand Livre des postes et télécommunications du Mali (1960-2010) et de la définition et publication des conditions d'exploitation des numéros de services à valeur ajoutée (SVA).

D'autres chantiers ont connu des avancées remarquables. Parmi ceci, l'on peut citer la mise en place d'un système de contrôle et de gestion des fréquences, la mise en place de l'observatoire des marchés de télécommunications et TIC, et l'audit de la qualité de service des réseaux des opérateurs.

Pour une gestion rationnelle et efficace du spectre des fréquences, 2010 a également enregistré la présence sur le terrain des agents du CRT pour le contrôle des installations radioélectriques aussi bien à Bamako que dans les régions.

Sur le plan international, en 2010, le Mali a confirmé son leadership en réussissant à réélire Dr. Hamadoun Touré comme Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à la Conférence de plénipotentiaires de Guadalajara (Mexique) et à se maintenir comme membre du Conseil de l'UIT.

Aussi bien sur le plan régional qu'international, le CRT a marqué de sa présence les fora et réunions sur le secteur des télécommunications et TIC.

Dr. Choguel K. Maïga



LA RADIOSCOPIE DU SECTEUR

1.1 Le contexte économique général

1.1.1 La conjoncture économique

L'économie malienne a été marquée par un certain nombre de facteurs liés au commerce extérieur et aux différents secteurs d'activités (primaire, secondaire et tertiaire). Ces facteurs ont contribué de manière substantielle à la performance réalisée en 2010.

Le commerce extérieur a enregistré en importation une croissance au cours de la première moitié de l'année. Il a été observé par contre un repli de 3,0% de la quantité totale des importations comparativement au troisième trimestre de l'année. Les exportations ont enregistré une hausse significative de 22,0% en volume au quatrième trimestre de l'année.

Le Produit intérieur brut (PIB) a atteint un taux de croissance de 5,8% en 2010 contre 4,5% en 2009. Quant au taux d'inflation, il est passé de 2,2% à 1,2% en 2010. On note que ce taux est en dessous de la moyenne (1,4%) constaté pour l'ensemble des pays de l'UEMOA. Ce recule s'explique par les mesures prises par l'Etat qui ont permis de rehausser le niveau de la production agricole ainsi que les subventions pour atténuer l'impact de la crise internationale.

Au niveau du secteur primaire, la production agricole reste dominée par les céréales et le coton. La production céréalière a connu une hausse de 31,6% par rapport à la campagne précédente. La production cotonnière a enregistré une croissance de plus de 17%.

Au niveau du secteur secondaire, il a été enregistré une croissance de la production industrielle au premier trimestre de l'année et une baisse durant les trois derniers trimestres.

Le secteur tertiaire a été marqué par un dynamisme au niveau des secteurs des transports et de télécommunications et des BTP.

En conclusion, la hausse des cours mondiaux des produits de base a eu un impact peu favorable sur l'économie malienne au cours de l'année 2010. Néanmoins, l'inflation a été maîtrisée en dépit de la hausse des prix des produits importés (oléagineux, gaz, pétrole, etc.), du fait des mesures prises par l'Etat.



1.1.2 Les indicateurs socio-économiques marquants

Tableau 1 : Estimation des indicateurs socio-économiques

	ANNEES			
	2007	2008	2009	2010
INDICATEURS				
Superficie (Km ²)	1 241 238	1 241 238	1 241 238	1 241 238
Population totale (millions hbts)	12,4	13	14,5	15,2
Densité démographique	10,1 hbts/km ²	10,5 hbts/km ²	14,5 hbts/km ²	15 hbts/km ²
Taux de croissance annuel moyen de la population	2,2%	2,2%	3,6%	3,6%
Population rurale (en pourcentage)	68%	68%	68%	68%
Taux de croissance population urbaine	4,1%	4,1%	4,1%	4,1%
Taux de croissance du PIB	4,3%	5,2%	4,6%	5,8%
Taux d'inflation annuel moyen	1,4%	9,2%	2,2%	1,2%
Formation brut de capital fixe (FBCF)				984,07
Taux brut de scolarisation (TBS)	77,6%	80%	82%	79,5%
Télé densité globale (fixe, mobile)	21%	27%	31%	50%

Source : INSTAT ; Rapport provisoire sur la conjoncture économique du Mali 2010.

4.1 Les revenus des services de télécommunications

1.1.3 Le revenu global

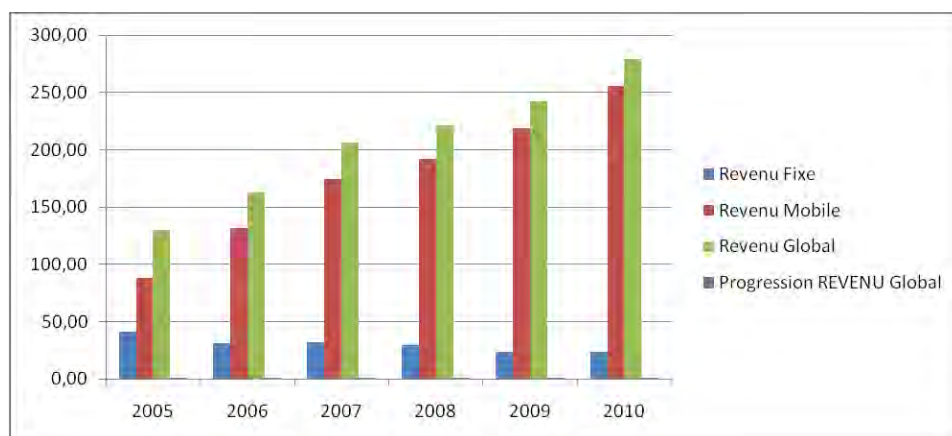
Au titre de l'année 2010, le revenu global du secteur des télécommunications s'est chiffré à 278,91 milliards de francs CFA soit une croissance de 15% par rapport à l'année 2009 qui a enregistré 242,42 milliards de francs CFA.

Tableau 2 : Revenu global

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Revenu Fixe	41,41	31,57	32,21	29,73	23,63	23,60
Revenu Mobile	88,28	131,60	174,34	191,70	218,79	255,31
Revenu Global	129,69	163,17	206,55	221,43	242,42	278,91
Progression revenu global	11%	26%	27%	7%	9%	15%



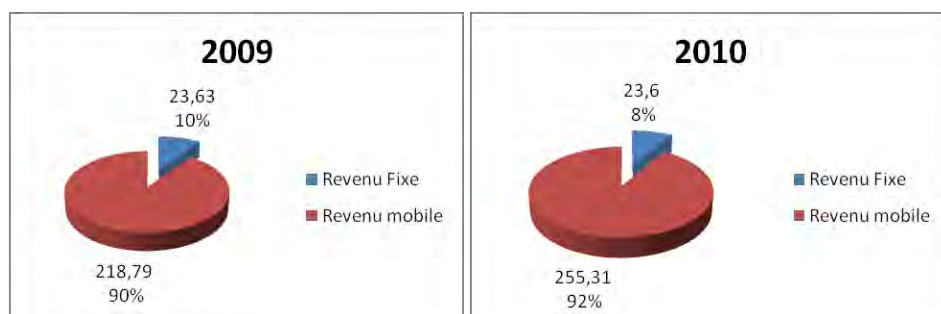
Figure 1 Revenu global des opérateurs



1.1.4 Le revenu par réseau

Les figures ci-dessous donnent un aperçu global de l'évolution des revenus fixe et mobile de 2009 à 2010.

Figure 2 : Revenu par réseau (2009 et 2010)



1.1.4.1 Le réseau mobile

Le marché du mobile poursuit sa croissance. Le revenu dégagé a atteint 255,31 milliards de francs CFA en 2010 contre 218,79 milliards en 2009.



1.1.4.2 Le réseau fixe

Le réseau fixe a dégagé un revenu de 23,6 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2009, le revenu du réseau fixe est stationnaire. Ce chiffre représente les 8,5% du chiffre d'affaires global réalisé en 2010 soit une perte de 1,5% environ par rapport à 2009.

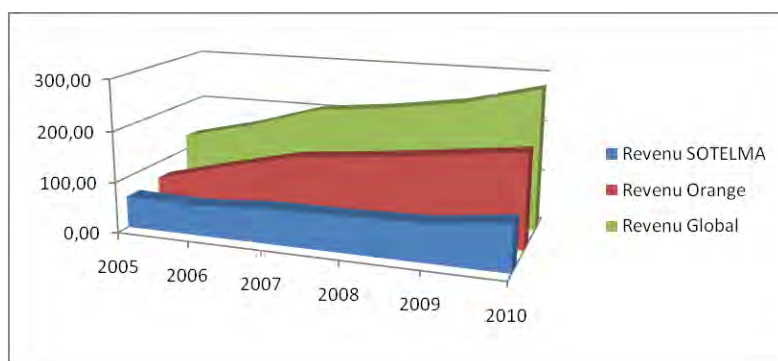
1.1.5 Les revenus par opérateur

Les revenus par opérateur en 2010 ont évolué globalement de 15% par rapport à l'année 2009. Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution des revenus des deux opérateurs de 2005 à 2010.

Tableau 3 : Revenu par opérateur

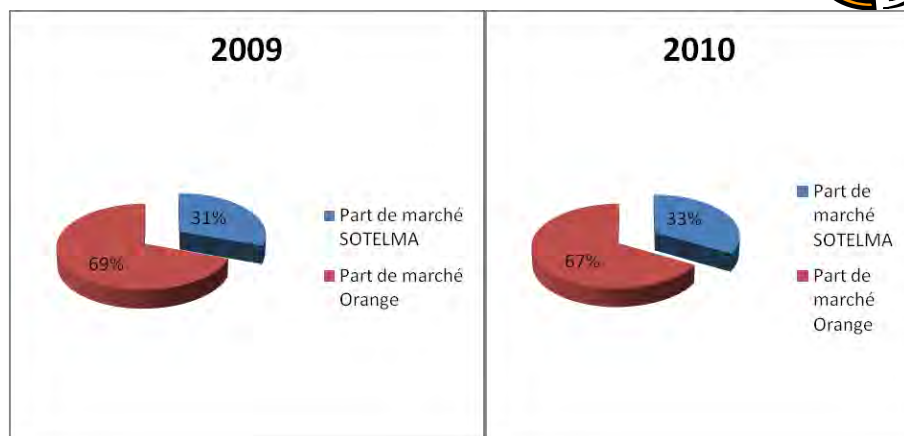
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Revenu SOTELMA	61,98	59,18	69,29	70,28	74	93
Revenu Orange	67,23	104,00	137,19	151,11	168,1	185,91
Revenu Global	129,21	163,18	206,48	221,39	242,44	279,91
Progression SOTELMA	-14%	-5%	17%	1%	6%	25%
Progression Orange	48%	55%	32%	10%	11%	11%

Figure 3 : Revenu par opérateur



La figure ci-après donne la part de marché de chaque opérateur. Le constat qui se dégage est que la SOTELMA a gagné 2% en part de marché en 2010.

Figure 4 : Part de marché en 2009 et 2010



1.1.5.1 SOTELMA

La SOTELMA SA a généré un chiffre d'affaires de 93 milliards de FCFA en 2010 soit une progression de 25% par rapport à l'année 2009 (74 milliards de FCFA). Le poids du revenu de la SOTELMA SA dans le chiffre d'affaire global de 2010 est de 33%.

1.1.5.2 Orange Mali S.A

ORANGE MALI SA a réalisé un chiffre d'affaires global de 186 milliards de FCFA contre 168 milliards en 2009 soit une progression de 11%. La part d'ORANGE MALI dans le chiffre d'affaires global est de 67%.

4.2 L'évolution du nombre d'abonnés

1.1.6 La croissance globale

La croissance du parc national tous réseaux confondus reste très soutenue pour l'année 2010. Le parc a été estimé à 7 325 837 clients en 2010 contre 4 460 543 clients en 2009 soit une croissance de 64%.

Le marché du mobile occupe à lui seul 98% du parc national. La télé-densité est passée à 50% en 2010 contre 31% en 2009.

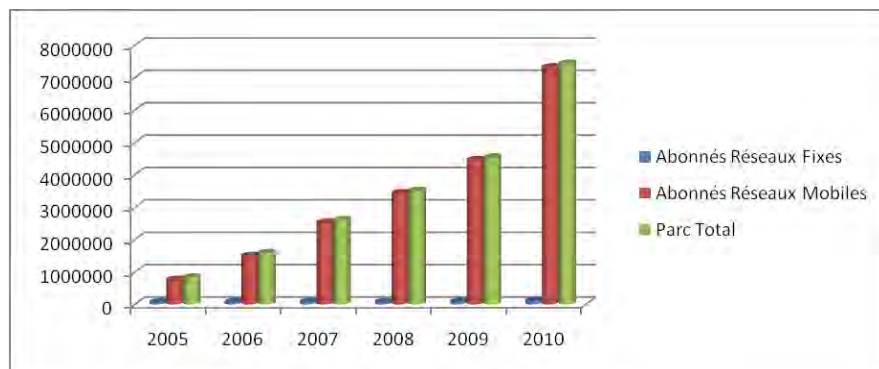
Tableau 4 : Parc global

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Abonnés Réseaux Fixes	75 904	82 521	80 005	76 544	84 796	114 546
Abonnés Réseaux Mobiles	761 986	1 505 995	2 530 885	3 438 568	4 460 543	7 325 837
Parc Total	837 890	1 588 516	2 610 890	3 515 112	4 545 339	7 440 383
Progression Globale	77%	90%	64%	35%	29%	64%

La figure ci-dessus donne l'évolution globale du parc national des abonnés fixes et mobiles.



Figure 5 : Evolution Globale du parc national



1.1.7 Les abonnés aux réseaux fixes

Le parc du réseau fixe a connu une grande évolution en 2010. Sa progression a été estimée à 35% en 2010 contre 11% en 2009. Cette progression a été possible grâce aux technologies WLL. L'opérateur historique la SOTELMA détient 99% du marché du réseau fixe. On note une diminution importante du parc du réseau fixe d'Orange Mali. La baisse s'est beaucoup accentuée soit 68% en 2010 contre 27% en 2009.

Tableau 5 : Parc global fixe

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Lignes Fixes SOTELMA	75 186	81 785	78 651	71 828	81 344	113 449
Progression Fixe SOTELMA		14%	9%	-4%	-9%	13%
Lignes Fixes Orange	718	736	1 354	4 716	3 452	1 097
Progression Fixe Orange		498%	3%	84%	248%	-27%
						-68%

Figure 6 : Evolution du parc fixe

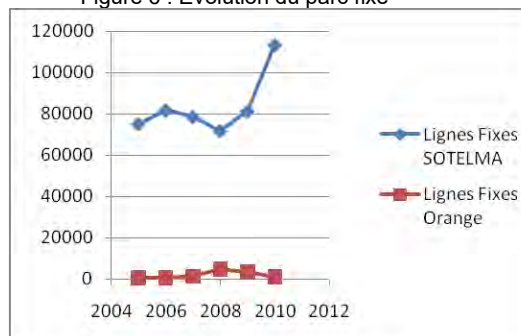


Figure 7 : Répartition du parc en 2010



1.1.8 Les abonnés aux réseaux mobiles

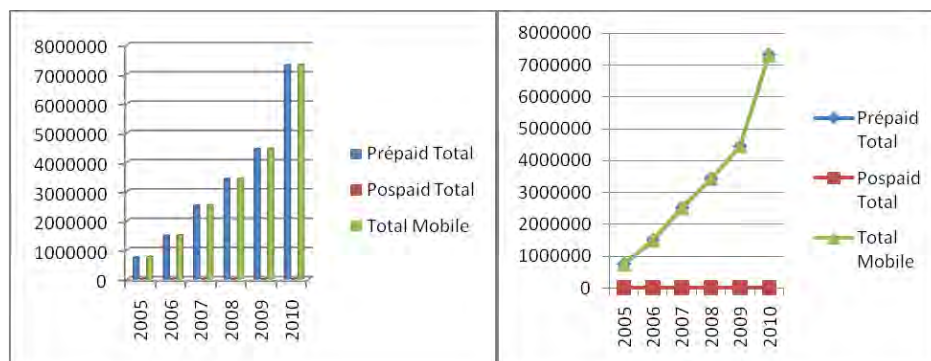


Le marché de la téléphonie mobile a connu une évolution fulgurante soit 64% de progression en 2010 contre 30% en 2009. Le réseau mobile s'est beaucoup étendu en dehors de la capitale, des chefs lieux de régions. La couverture de la population a été estimée par Orange Mali qui a le plus grand réseau mobile au Mali à 52%. Quand à la SOTELMA son taux de couverture est de 36%. Le marché mobile national reste toujours dominé par le parc prépayé (99,99%).

Tableau 6 : Parc global mobile

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prépaïd Total	747 371	1 494 481	2 521 083	3 429 019	4 451 400	7 315 819
Postpaïd Total	14 615	11 514	9 802	9 549	9 134	10 018
Total Mobile	761 986	1 505 995	2 530 885	3 438 568	4 460 534	7 325 837
Progression Prépaïd Totale	90%	100%	69%	36%	30%	64%
Progression Postpaïd Totale	7%	-21%	-15%	-3%	-4%	10%
Progression Générale	87%	98%	68%	36%	30%	64%

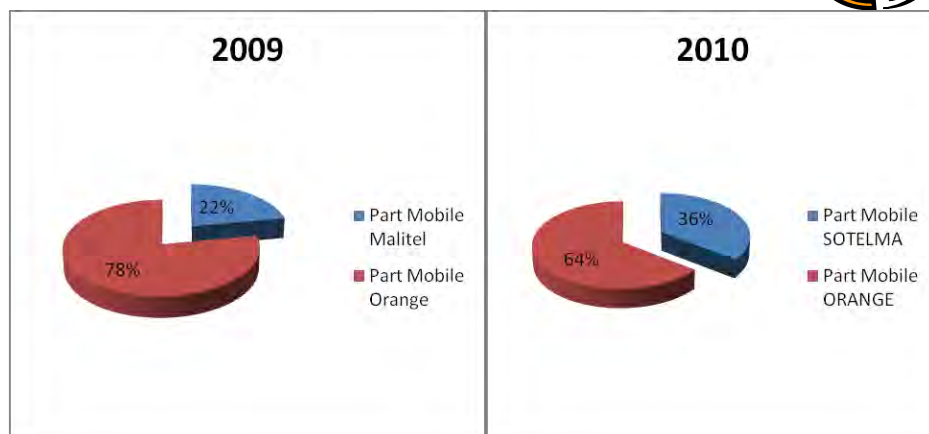
(Je propose de supprimer l'une des figures suivantes car elles représentent exactement la même évolution) Figure N° 8 Evolution du parc mobile de 2005 à 2010 Figure N°9 Evolution du parc mobile de 2005 à 2010



Les figures ci-après donne la répartition du parc national mobile. A l'instar des années passées Orange Mali SA détient la plus grande part du parc national soit 64%. Cependant il faut reconnaître que la SOTELMA a fait un progrès remarquable en s'octroyant les 36% du parc national contre 22% en 2009.

Figure N° 10 : Repartition en % du parc 2009

Figure N°11 Repartition en % du parc 2010



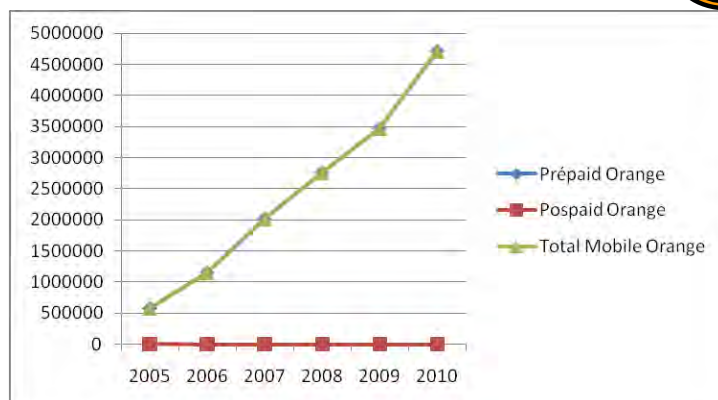
1.1.8.1 Le parc mobile Orange Mali S-A

Orange Mali SA maintient son leadership sur le marché du mobile. Son parc a connu une croissance remarquable en 2010. Il est passé de 3 474 952 clients en 2009 à 4 718 259 clients en 2010 soit une progression de 36%.

Tableau 7 : Parc mobile Orange Mali SA

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prépaïd Orange	581000	1 156 124	2 023 678	2 763 794	3 472 813	4 715 819
Pospaïd Orange	3 000	1762	1 852	2017	2 139	2 440
Total Mobile Orange	584 000	1 157 886	2 025 530	2 765 811	3 474 952	4 718259
Progression Prepaid	74%	99%	75%	37%	26%	36%
Progression Pospaïd	38%	-41%	5%	9%	6%	14%
Progression Totale	74%	98%	75%	37%	26%	36%

Figure N°12 : Evolution du parc mobile Orange Mali SA



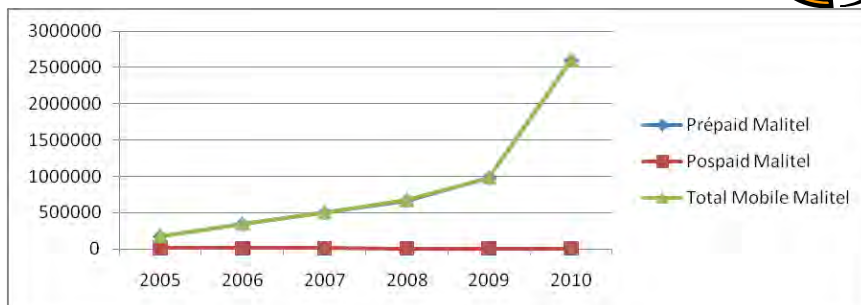
1.1.8.2 Le parc mobile SOTELMA SA

Au terme de l'année 2010 l'opérateur historique affiche un parc de plus de 2, 6 millions de clients soit une progression de 165% contre 46% en 2009. Cette fulgurante progression peut être impactée à l'ouverture du capital de la société historique.

Tableau 8 : Parc mobile SOTELMA SA

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prépaïd Malitel	166 371	338 357	497 405	666 225	978 596	2 600 000
Pospaïd Malitel	11 615	9 752	7 950	7 532	6 995	7 578
Total Mobile Malitel	177986	348109	505355	673757	985591	2607578
Progression Prépaïd	180%	103%	47%	34%	47%	166%
Progression Pospaïd	1%	-16%	-18%	-5%	-7%	8%
Progression Totale	151%	96%	45%	33%	46%	165%

Figure 13 : Evolution du parc mobile de Malitel



4.3 Le volume des investissements

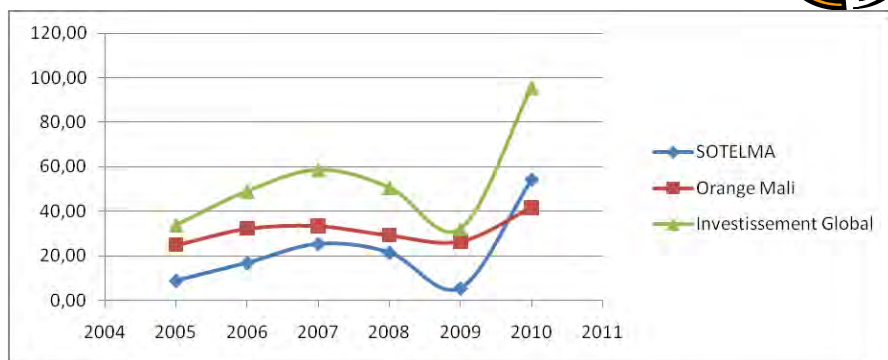
Les investissements réalisés au cours de l'année 2010 s'élèvent à 95,60 milliards de francs CFA contre 32,14 milliards en 2009 soit une progression de 197%. Cette situation montre que les deux opérateurs sont dans une dynamique d'anticipation et de densification du réseau.

L'opérateur Orange Mali SA a investi 41,6 milliards en 2010 contre 26,63 milliards en 2009 soit une progression de 56%. L'opérateur historique la SOTELMA SA a fait une progression de 880% soit un investissement de 54 milliards en 2010 contre 5,51 milliards en 2009. Le tableau ci-dessous récapitule les investissements de 2005 à 2010.

Tableau 9 : Volume des investissements des opérateurs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SOTELMA	8,89	16,84	25,30	21,42	5,51	54,00
Orange Mali	25,00	32,27	33,42	29,30	26,63	41,60
Investissement Global	33,89	49,11	58,72	50,72	32,14	95,60
Progression SOTELMA	-71%	89%	50%	-15%	-74%	880%
Progression Orange Mali	67%	29%	4%	-12%	-9%	56%
Progression Totale	-27%	45%	20%	-14%	-37%	197%

Figure 14 : Evolution du parc SOTELMA SA de 2004 à 2010



4.4 Les effectifs des opérateurs

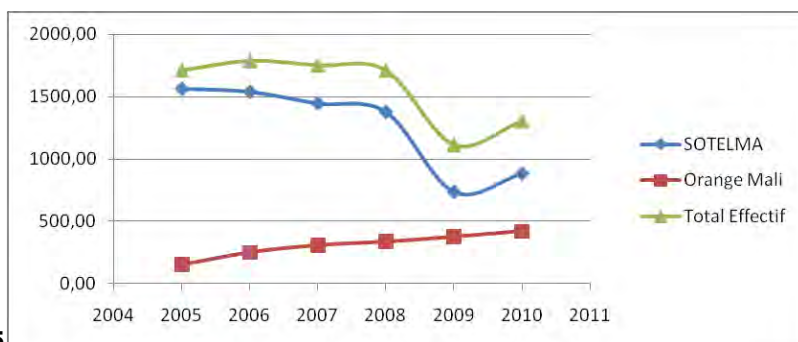
L'effectif des opérateurs a augmenté en 2010. Cette augmentation est plus accentuée chez l'opérateur historique de -46% en 2009, il est passé à 20% en 2010. Quand à Orange Mali SA, la progression est stable.

Le tableau ci-dessous récapitule la progression des effectifs des deux opérateurs de 2004 à 2010.

Tableau 10 : Effectif des opérateurs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SOTELMA	1561	1 537	1 444	1 375	736	881
Orange Mali	152	251	308	336	375	420
Total effectif	1 713	1 788	1 752	1 711	1 111	1 301
Progression SOTELMA	1%	-2%	-6%	-5%	-46%	20%
Progression Orange Mali	12%	65%	23%	9%	12%	12%
Progression Effectif Total	2%	4%	-2%	-2%	-35%	17%

Figure 15 : Evolution de l'Effectif des deux opérateurs



4.5

4.6

4.7

4.8 La couverture et l'extension des réseaux

1.1.9 Les réseaux fixes

L'opérateur SOTELMA SA qui détient les 99% du parc total du réseau fixe couvre 207 localités.

1.1.10 Les réseaux mobiles

L'opérateur Orange Mali SA leader dans le domaine du réseau mobile couvre 8 981 localités en 2010 soit 981 localités de plus qu'en 2009. Quand à SOTELMA SA, elle couvre 1 645 localités en 2010 contre 1 500 localités en 2009. La SOTELMA SA estime son taux de couverture 2010 à 36%.

4.9 Le volume du trafic

1.1.11 Le trafic global

Le volume du trafic intra-réseau ou « On net » est largement supérieur aux formes de trafic (S'agit-il peut être des « autres types » et non « formes » de trafic.). Le volume du trafic international est assez considérable et vient en deuxième position. Il est suivi du trafic inter-réseau ou « Off net ».

Tableau 11 Volume du trafic (en millions de minutes)

	2010		
	SOTELMA SA	Orange Mali SA	Total
On net	573	1033,57	1538,67
International Entrant	132,13	457,59	589,72
International Sortant	64,09	152,03	216,12
-Off net	354,17	207,64	561,81



1.1.12 Echanges inter-réseaux

L'analyse du tableau ci-dessous montre qu'il y'a d'importants écarts de volume de trafic entre les deux opérateurs. Cet écart est très perceptible au niveau des échanges du trafic mobile entre opérateurs. **Il y a lieu de mener des audits sur les systèmes de facturation des opérateurs.**

Tableau 12 Volume de trafic inter-réseau (Données à harmoniser sinon supprimer purement et simplement le tableau et éventuellement le point ci-dessus correspondant à défaut d'une reformulation pertinente)

	Départ SOTEL (a)	Reçu Orange (b)	Départ Orange (c)	Reçu SOTEL (d)	Ecart (a-b)	Ecart (c-d)
Fixe vers Fixe concurrent	119 661	328767,54	225123	215748	-209106,54	9375
Fixe vers Mobile concurrent	29324507	29324506,66	909025	814240	0,34	94785
Mobile vers Fixe concurrent	100130	100118,65	8374805	7923169	11,35	451636
Mobile vers Mobile concurrent	324626549	324626548,97	198131859	186340981	0,03	170497768

Commenté [E1]: Ces 2 dernières colonnes posent un problème ; doit-on le retenir ?

4.10 Les prix des services téléphoniques

1.1.13 Les tarifs de la téléphonie fixe SOTELMA SA

Tableau 13: Tarifs téléphonie fixe de SOTELMA (en FCFA HT ou TTC /mn)

RESEAU FIXE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Variation 2010
Local	18	18	17,75	17,75	17,75	17,75	17,75	0%
Vers mobile	266	142	142	142	142	142	142	0%
International - Afrique	300	300	150	150	150	150	150	0%
International Reste du monde	450	285	285	198	285	198	198	0%

1.1.14 Les tarifs de la téléphonie fixe Orange Mali SA

Tableau 14: Tarifs téléphonie fixe Orange Mali (en FCFA HT ou TTC/mn)

SERVICES	2008	2009	2010	Variation 2010
Fixe orange	10	10	10	0%
Mobile orange	79	79	79	0%
Autres Fixes et Mobiles	99	99	99	0%
Fixes USA / CANADA / Europe	50	50	50	0%
Afrique	140	140	140	0%
Mobiles Internationaux et ROAMING	190	190	190	0%

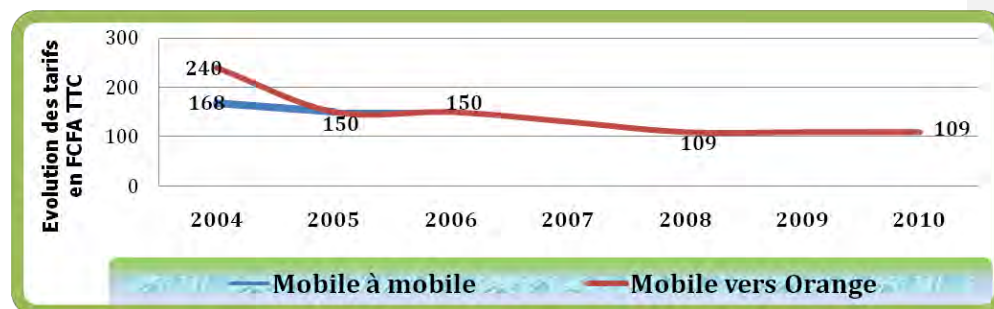


1.1.15 Les tarifs de la téléphonie mobile SOTELMA

Tableau 15 : Tarifs mobile SOTELMA SA (en CFA TTC /mn)

MOBILE/Prépayé Waatibè	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Var. 2009/10
Mobile à mobile	168	150	150	130	109	109	109	0%
Mobile vers Orange	240	150	150	130	109	109	109	0%
International/Afrique*	543	150	150	150	150	150	150	0%
Inter./Reste du monde	972	285	285	198	198	198	198	0%

Figure : Evolution des tarifs mobile SOTELMA SA (2004-2010)

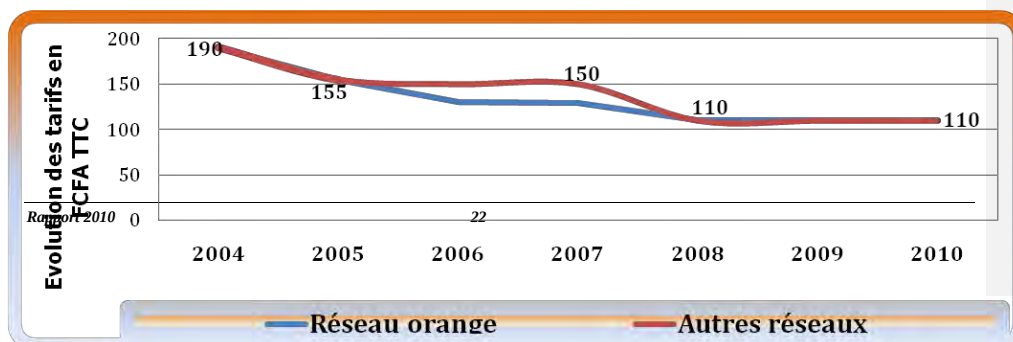


1.1.16 Les tarifs de la téléphonie mobile Orange Mali

Tableau 16 : Tarifs mobile Orange Mali SA (en FCFA TTC/mn)

Offre contact et CMO*	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Var. 2009/10
Réseau orange	190	155	130	129	110	110	110	0%
Autres réseaux	190	155	150	150	110	110	110	0%
Inter/Pays d'Afrique	300	300	150	150	150	150	150	0%
Inter/Reste du monde	399	399	199	198	190	190	190	0%

Figure : Evolution des tarifs Orange Mali SA (2004-2010)





4.11

4.12 Les promotions commerciales effectuées par les opérateurs

A l'instar de l'année 2009, les opérateurs de téléphonie ont effectué un certain nombre de promotions commerciales. En termes de fréquences, il faut noter que les promotions de 2010 dépassent de loin celles de 2009.

1.1.17 les promotions de la SOTELMA SA

Les promotions effectuées par la SOTELMA couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 sont au nombre de 78, soit 6.5 promotions par mois ce qui représente 8 fois plus de promotions que courant 2009.

Ces promotions se répartissent sur plusieurs offres se déclinant sur les produits et services suivants :

- Recharges Waatibè ;
- Cartes SIM ;
- Tarifs communications Voix et SMS ;
- Recharges Ankasso fixe et mobile.

La plus longue durée (48 jours) est consacrée à la « promotion Cartes SIM » : la carte SIM à 500 FCFA avec 500 FCFA de crédit du 13 novembre au 31 décembre 2010.

1.1.18 Les promotions d'Orange Mali SA

Les promotions effectuées par Orange Mali SA couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 sont au nombre de 118 soit 9,83 promotions par mois ce qui représente 7 fois plus de promotions que courant 2009.

Ces promotions se répartissent sur plusieurs offres se déclinant sur les produits et services suivants :

- Recharges Orange ;



- Cartes SIM ;
- Tarifs communications Voix et SMS ;
- Orange SUGU ;
- Promo roaming ;
- Promo SVA ;
- PRMO IEW (clé USB 3G Internet).

La plus longue durée (66 jours) est consacrée aux ventes promotionnelles effectuées du 27 octobre au 31 décembre 2010 sur la clé USB 3G Internet.

4.13 L'Internet et les activités des prestataires de services Internet (PSI)

Le parc Internet reste dominé par le parc multimédia et celui du WLL/WIMAX. Le parc ADSL est en recule par rapport à l'année 2009.

	56 Kbits/s	128 Kbits/s	256 Kbits/s	384 Kbits/s	512 Kbits/s	1 Mbps/s	2 Mbps/s	>2 Mbps/s	Total
Parc ADSL	0	1897	262	0	115	40	-	-	2 314
Parc WLL/ Wimax	895	16334	3009	2334	317	40	3	2	23 829
Total	895	18231	3271	2334	432	80	3	2	26 143
Parc Multimédia									200 666
Parc clé Internet									11 601

1.1.19 Internet SOTELMA SA

Les abonnés ADSL en 2010 sont au nombre de 2 314 contre 3 009 en 2009 soit une diminution de 23,1%. Le nombre d'abonnés résidentiel 2010 s'élève à 1 897 et celui des professionnels à 417 abonnés. La technologie WLL est utilisée pour la desserte en internet. Le nombre d'abonnés Internet WLL communément appelé abonnés WASSA (prépaid et pospaid) est de 15 439 dont 355 abonnés résidentiel et 15 084 professionnels.

La SOTELMA SA utilise une bande passante symétrique de 2X155 Mbps/s.

1.1.20 Internet Orange Mali SA

Orange Mali SA utilise la technologie WLL/WIMAX pour la desserte des abonnés internet. Le parc total WLL/WIMAX s'élève à 6 600 abonnés dont 5 795 abonnés résidentiels et 805 abonnés professionnels.

Orange Mali dispose d'un parc Internet réseau mobile. En 2010 ce parc a été estimé à 200 666 abonnés dont 51 884 abonnés 3G. Le parc clé Internet s'élève à 7 001 clients.

La largeur de bande (ascendante et descendante) utilisée par Orange Mali SA est de 465 Mbps/s.



4.14 Les activités des prestataires de services Internet (PSI)

4.15 Les utilisateurs de réseaux VSAT

Tableau 17 : Liste des utilisateurs de réseau VSAT enregistrés au CRT

N°	Usagers	Statuts	Services fournis	Débit UP/Dw
1	AFRICABLE	Diffuseur	Vidéo	3,6 MPS
2	ONP	Distributeur	Internet	128/56Kbs
3	SEMOS SADIOLA	Minier	Voix & données	64/192Kps
4	Yatéla Sa	Minier	Voix & données	64/192Kps
5	Alink Telecom	PSI	Internet	64/192Kps
6	ANGLOGOLD	Minier	Données	64/192Kps
7	ASECNA	Organisme multinational	Données	19,2Kps
8	Avnel Mali SARL	Minier	Données	64/192Kps
9	Banque Mondiale	Banque	Voix & données	45 Kps
10	BCEAO	Banque	Données	64 Kps
11	BDM	Banque	Données	5 Kps
12	COTECNA	SGS Inspection	Données	64 Kps
13	DHL	Distributeur	Données	128 Kps
14	ECOBANK	Banque	Données	128/256 Kps
15	FMI	Mission Diplomatique	Données	256 Kbps
16	LTA Construction	Minier	Voix & données	64 Kbps
17	SHELL MALI	Pétrolier	Données	32/96 Kbps
18	SOMADDEX	Minier	Voix & données	64 Kbps
19	SITA	Télécommunication	Voix & données	256 Kbps
20	BANK OF AFRICA	Banque	Données	64 Kbps
21	Afribone	PSI	Internet	2/8 Mbps
22	National Institut of Health	Mission Diplomatique	Données	512 kbps
23	ANGLOGOLD MORILA	Minier	VOIX & DONNEES	64 Kbps
24	PLAN MALI	ONG	INTERNET	64 Kbps
25	CEUVA	EDUCATION	DONNEES	64 Kbps
26	UNICEF	Mission Diplomatique	DONNES	64 Kbps
27	BICIM	BANQUE	Voix & données	128 Kbps
28	BCM	BANQUE	Données	64 Kbps
29	PNUD	Mission Diplomatique	Données	256 Kps
30	Corps de la Paix	ONG	Données	126 Kbps
31	Manutention Africaine	BTP	Données	128 Kbps



32	BSSIC	BANQUE	Données	64 Kbps
33	SOMISY	Minier	Voix & données	64 Kbps
34	RIO TINTO	Minier	Voix & données	128 Kbps
35	Ambassade de l'Egypte	Mission Diplomatique	Données	128Kbps
36	CTBTO	télécommunication	Voix & données	128 Kbps
37	ENA GEO	Recherche pétrolière	Voix & données	128 Kbps
38	SNV	ONG	Données	128 Kbps
39	World Vision	ONG	Internet	45 Kbps
40	CTMI – UEMOA	Mission Diplomatique	Données	128Kbps
41	ITC AFRICA	Minier	Voix& données	128 Kbps
42	Ambassade des USA	Mission Diplomatique	Données	128 Kbps
43	Ambassade de Danemark	Mission Diplomatique	Données	128 Kbps
44	AIR France	Aéronautiques	Voix& données	128 Kbps
45	African Mining Services (AMS)	Minier	Voix& données	128 Kbps
46	Kenya Air Ways	Aéronautiques	Voix& données	128 Kbps
47	SOMILO	Minier	Voix& données	128 Kbps
48	TAMICO	Minier	Voix& données	128 Kbps

Répartition

PSI	2
Banques	8
Miniers et Pétroliers	14
Mission Diplomatique	8
Distributeur	2
Télécommunications	2
ONG	4
Autres	9

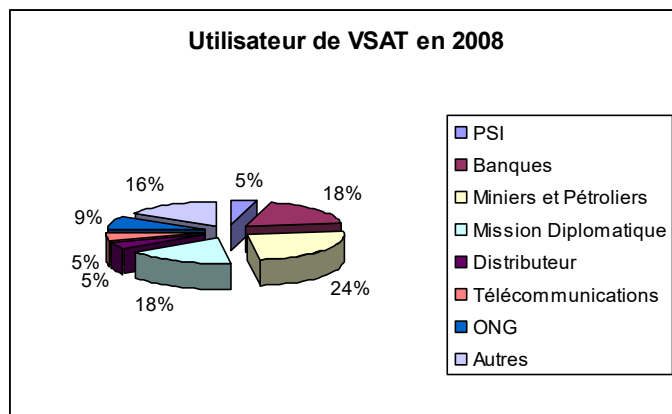


Tableau18 : Nombre d'utilisateurs de réseau VSAT par domaine d'activités

Tableau : Liste des utilisateurs de la boucle locale radio

Nom	Adresse	Bandes utilisées
SITA	20 22 47 15	Bande de 2,4GHz Tx1: 2417,465 MHz Rx1: 2427,863 MHz; Tx2:2448,659 Rx2:2459,056 MHz
Datatech	BPE:744 Hippodrome Rue 240 tel 20212058 fax:20213837	Bande de 2,465 GHz
DG Impôts	Bamako Hamdallaye ACI 2000 Tel. 20 29 99 18	5,725 à 5,850 remplace par 3600 à 3625 et 3700 à 3725 MHz (2006)
Ecobank	BP E 1272 Place de la Nation Tel. 20 23 33 00	Bande de 5,8 comprise entre 5,740 à 5,812 GHZ.
CFAO Technologie	Bamako ACI 2000 Tel. 20 22 21 69 fax= 20 20 73 06 02 BPE 210	bande 3,5 GHz
Powerline Communication	BP:961 Tel: 20 23 98 80, fax:20 22 98 88	Bande de 5 GHz: 5,47 à 5,875GHz; Bande de 2 GHz: 2,5 à 2,7 GHz



CFIB internet Mali	Bamako coura BPE1172 Tel : 20 23 70 50	Bande 3,5GHZ
Alink telecom Mali	BP1360 Bamako immeuble Babemba tel/fax=20222329	Bande:3,5 f1= 3501/3401Mhz f2= 3502/3402 Mhz; f3= 3503/3403 Mhz
Afribone	Bacodjicoroni face Sotelma Tel/Fax=20280000	Bande= 5,8 f1 comprise entre 5,725 et 5,850 GHZ
I&D SARL	Rue Raymond Poincaré porte 91 quartier du fleuve BPE 909	2,4 à 2,4835 GHz
EDM SA	BP:69 quartiers du fleuve tel:20223020/20223060	Bande de 3,5 Ghz; 3400,75 à 3414,75 et 3500,75 à 3514,75 MHZ
SEMOS SADIOLA	BPE:1194 Tel: 20 21 47 23 Niarela	Bande 2,4 GHz
BICIM	BP : 72 Tél : 2070 07 02 Fax : 20 23 33 73	Bande 5,470 à 5,725 GHZ
F@SO TELECOM.NET	Marché Boukassoumbougou Près de la Mosquée Rue : 580 Porte 984 Cell : 66 95 31 45	Bande 5,15 – 5,45 GHZ

4. LES ACTIVITES DE REGULATION

4.1 Les avis et décisions du CRT

- Décision N°10- 06/ MCNT- CRT, portant attribution de blocs de numérotation à Sotelma/ Malitel ;
- Décision N°10-10/MCNT-CRT, portant approbation de la révision des tarifs de détail de Orange Mali ;



- Décision N°10-12/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Orange Mali SA ;
- Décision N°10-019/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Sotelma /Malitel ;
- Décision N°10-022/MCNT-CRT, portant composition de la délégation du Mali à la 2^{ème} Réunion préparatoire Région Afrique CMDT-10 ;
- Décision N°10-023/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de fréquences dans la bande de 2.3G ;
- Décision N°10-030/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Sotelma /Malitel ;
- Décision N°10-033/MCNT-CRT, portant approbation de l'offre d'Interconnexion de Référence(OIR) de Sotelma SA ;
- Décision N° 10-034/MCNT-CRT, portant approbation de l'offre d'Interconnexion de Référence(OIR) de Orange Mali ;
- Décision N°10-035/MCNT ; portant attribution de blocs de fréquences 3G ;
- Décision N°10-036/MCNT-CRT, portant attribution de bloc de numération à Orange Mali SA ;
- Décision N°10-039/MCNT-CRT, portant approbation de nouveaux tarifs Grand public de Malitel
- Décision N°10-040/MCNT-CRT, portant assignation de fréquences 3G ;
- Décision N°10-041/MCNT-CRT, portant approbation de l'offre de service fixe « Banbali » de la Sotelma SA ;
- Décision N°10-042/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Sotelma /Malitel ;
- Décision N°10-043/MCNT-CRT, portant Ajouts Data aux offres Mobile Orange Post payées et prépayées ;
- Décision N°10-045/MCNT-CRT, portant approbation de la révision des tarifs de l'offre de service Internet Découverte de Orange Mali SA ;
- Décision N°10-049/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Sotelma /Malitel ;
- Décision N°10-053/MCNT-CRT, portant attribution des canaux radioélectriques dans la bande des 8GHZ ;
- Décision N°10-054/MCNT-CRT, portant attribution des canaux radioélectriques dans la bande des 7GHZ ;
- Décision N°10-056/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Sotelma /Malitel
- Décision N°10-057/MCNT-CRT, portant attribution de blocs de numération à Orange Mali SA ;
- Décision N°10-058/MCNT-CRT, fixant la liste des services à valeur ajoutée (sva)
- Décision N°10-059/MCNT-CRT, définissant les conditions et modalités d'exploitation des numéros des services à valeur ajoutée(SVA)
- Décision N°10-060/MCNT-CRT, fixant les modalités de déclaration pour la fourniture de service à valeur ajoutée(SVA) ;
- Décision N°10-61/MCNT-CRT, portant approbation de Service à Valeur Ajoutée Appel Vidéo de Orange Mali SA ;
- Décision N°10-062/MCNT-CRT ; portant Règlement, du différend sur l'incident d'interconnexion du 24 au 28 Décembre 2009 et de l'audit du système de facturation de l'interconnexion de Décembre 2006 à Décembre 2009 entre Sotelma SA et Orange Mali SA
- Décision N°10-063/MCNT-CRT, portant attribution de bloc de fréquence dans la bande de GSM 1800 MHz
- Décision N°10-066/MCNT-CRT, portant assignation de fréquence 3G



4.16 Les agréments d'installateurs privés

L'exercice 2010 s'est soldé par la délivrance d'un seul (1) agréments :

Référence	Date	Bénéficiaire
N° 001/2010	29/04/2010	SEIME SARL

4.17 L'autorisation d'établissement et d'exploitation de réseaux et services

Le nombre de déclaration délivrée de janvier à décembre 2010 par service est indiqué dans le tableau ci dessous.

id	Désignations	Nombre
1	HF	6
2	VHF	16
3	UHF	0
4	Radioamateur	1
5	Boucle locale radio	2
6	VSAT	19
7	GMPCS	1
Total		45

4.17.1 Les nouvelles demandes de déclaration enregistrées

Les nouvelles demandes, sont les demandes enregistrées au CRT pendant la période considérée par ce rapport. Le tableau ciaprès donne le nombre de demandes enregistrées par services.

Id	Désignations	Nombre
1	VHF	5
2	VSAT	4
Total		9

4.17.2 Les résiliations

De janvier à décembre 2010, 10 résiliations ont été enregistrées au CRT. Le nombre par service se trouve indiqué dans le tableau suivant :

id	Désignations	Nombre
1	HF	0
2	VHF	5
3	UHF	0



4	Radioamateur	0
5	Boucle locale radio	1
6	VSAT	2
7	GMPCS	2
Total		10

4.18 Les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) déclarés

Noms	Adresses
CEFIB INTERNET	Bamako Coura Rue : 600, Avenue Modibo KEITA BP : E1172 Tel : 20 23 70 50
I&D	Quartier du Fleuve Rue : Raymond Poincaré face du Night Club Evasion BP : E909
AFRIBONE MALI SA	Bacodjicoroni Rue : face à la SOTELMA Tel/Fax : 20 28 00 00
DATATECH	Hippodrome Rue : 240 Tel/Fax : 2021 20 58 Fax 221 38 37
ALINK TÉLÉCOM	Bamako Commune III Quartier du Fleuve 20222329/Fax 20234929
POWERLINE COMMUNICATION MALI	Commune VI Sogoniko 20 23 98 88/fax 20 22 98 80

4.19 La gestion et le contrôle des fréquences

4.19.1 L'état des assignations

4.19.1.1 Les assignations des réseaux HF

En 2010, 1 fréquences HF a été assignée et une résiliation.

4.19.1.2 Les assignations des réseaux VHF, UHF et FM

10 fréquences VHF ont été autorisées, et 12 nouvelles radios FM ont aussi été autorisées provisoirement.

4.19.1.3 Les assignations temporaires

4.19.2 Les plaintes et litiges :

Courant l'année 2010 le CRT a été saisie de cinq (5) plaintes de brouillages, il s'agit :



- ❖ Plainte de l'ORTM concernant les radios Citoyen de Kalaban Coro et Djitoumou de Ouélessébougou ;
- ❖ Plainte de la radio Parana pour cause de brouillage avec la radio Santoro (dans la ville de San) ;
- ❖ Plainte de l'ORTM concernant la radio Sikidolo de Konobougou ;
- ❖ Plainte de GAS relative à une interférence sur leur réseau ;
- ❖ Plainte de la REDECOMA pour cause d'interférence de la Radio Tabital Pulaaku avec plusieurs autres radios de la place.

Sur les cinq plaintes reçues, le CRT a résolu trois (3) et les deux (2) restantes sont en cours de traitement.

4.19.3 Le contrôle des installations radioélectriques (Limiter le tableau au contrôles réellement effectués)

REGIONS	NATURE EQUIPEMENTS	NOMBRE
DISTRICT	HF	
	VHF	
	UHF	
	VSAT	
	BLR	
	RADIO AMATEUR	
	GMPCS	
	FM	
SIKASSO	HF	-
	VHF	-
	UHF	-
	VSAT	-
	RADIO AMATEUR	-
	FM	23
SEGOU	HF	
	VHF	
	UHF	
	VSAT	



	RADIO AMATEUR	
	FM	10
MOPTI	HF	5
	VHF	3
	UHF	0
	VSAT	0
	RADIO AMATEUR	0
	FM	
KAYES	HF	-
	VHF	-
	UHF	-
	VSAT	-
	RADIO AMATEUR	-
	FM	23
KOULIKORO	HF	-
	VHF	-
	UHF	-
	VSAT	-
	RADIO AMATEUR	-
	FM	15
GAO	HF	3
	VHF	3
	UHF	0
	VSAT	1
	RADIO AMATEUR	0
	FM	-
TOMBOUCTOU*	HF	-
	VHF	-
	UHF	-
	VSAT	-
	RADIO AMATEUR	-
	FM	-



4.19.4 Liste des attestations de conformités délivrées par le CRT au cours de l'année 2010

Au cours de l'année 2010 le CRT a procédé à la délivrance des attestations de conformité

GSM Blackberry : 9520 RCP51UW ; 9700 RCM71UW ; 9105 RCV72UW ; 9105 CX72UW ; 9300 RDA71UW ; 9300 RDB71UW ; 9800 RDG71UW ; 9800 RCY71UW ; 9700 RCN71UW ; 9780 RCM72UW ; 9100 RCX71UW.

- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,
- ,

Bluetooth:

- Produit: **Bluetooth Transceiver Module**
Marque: **Broadcom**
Modèle: **BCM92070MD_REF**
- Type of Equipment : **Bluetooth Telematics Device**
Brand name: **Johnson Controls Interiors**
Model name: **CB2- BLUE11M**
- Produit: **Blueslim Module**
Marque: **CSR**
Modèle: **BSMAN1**
- Applicant: **IBM**
Product Type: **MT9234MU**
Description: **Multitech USB Modem**
- Product:
Type: **MBR-Gen2 Type C**
Description: **radar sensor module used to monitor t-he alert zone (or blind area) of a vehicule working with 24 GHz**

4.20 La tarification



4.20.1 L'arbitrage sur les tarifs

4.20.1.1 Les tarifs d'interconnexion applicables en 2010

Les tarifs d'interconnexion applicables en 2010 ont été déterminés suite à la révision des tarifs qui étaient en vigueur depuis 2008 (dont la révision était différée du fait de la privatisation de l'opérateur historique) jusqu'au delà de l'effectivité de la prise de participation du partenaire stratégique Maroc Télécom dans le capital de la SOTELMA à hauteur des 51% des actions, qui est intervenue le 31 juillet 2009.

4.20.1.2 Les tarifs d'interconnexion applicables en 2010 (Voir la pertinence de ce point au regard de ce qui précède)

La mission d'audit des coûts des réseaux et services des opérateurs de télécommunications ayant conduit à la détermination des tarifs d'interconnexion pour 2010 a été confiée à l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar.

Sur la base de résultats de l'audit, le CRT a mené l'étude en référence aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, conformément à la procédure devant conduire à l'approbation des OIR et à l'application de nouveaux tarifs d'interconnexion, suivant les modalités ci-après :

- i. Notification aux opérateurs de leurs pouvoirs de marché sur les différents segments de marché, au regard des dispositions de l'article 16 de l'Ordonnance 99-043 du 30 Septembre 1999 régissant les Télécommunications en République du Mali ;
- ii. Communication au Comité de Régulation des Télécommunications des Offres d'Interconnexion de Référence (OIR), telle que prévue par l'article 18 de l'Ordonnance précitée et par le Décret n°00-230/P-RM du 10 Mai 2000 pour ce qui concerne les opérateurs puissants ;
- iii. Approbation par le Comité de Régulation des Télécommunications des OIR ;
- iv. Conclusion ou modification des contrats d'interconnexion par les parties intéressées.

Cette procédure faut-il le rappeler, avait déjà été acceptée par les deux opérateurs, et le CRT, par décision n°09-30/MCNT-CRT du 26/11/2009.

Par la suite, les deux opérateurs ont été invités à soumettre des projets d'OIR en vue de la révision des tarifs d'interconnexion de 2010.

A l'issue de plusieurs séances de travail et d'échanges de correspondances avec les opérateurs, le CRT approuve le 30 avril 2010 par Décision N° 10-033 et N°10-034/MCNT-CRT, les Offres d'Interconnexion de Référence (OIR) des opérateurs pour compter du 1^{er} janvier 2010.



Le CRT invite en conséquence les opérateurs à mettre en conformité les contrats d'interconnexion existants avec les OIR (qui indiquent clairement les tarifs d'interconnexion sur le fixe et le local) approuvées.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des tarifs d'interconnexion de 2005 à 2010.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Terminaison sur un réseau fixe local	18,12	18,12	18,12	17,68	20,5	20,5
Terminaison sur un réseau fixe national	66	46,3	46,3	40	37	37
Terminaison sur un réseau mobile	73,8	54,46	54,46	45	29,5	29,5

4.20.2 L'approbation tarifaire

4.20.2.1 La révision des tarifs de détail de Orange Mali SA

Les tarifs de détail de Orange Mali SA applicables en 2010 sont en vigueur de puis le 29 janvier 2009 suivant décision n°09-04/MCNT-CRT.

4.20.2.2 Révision des tarifs Internet de la SOTELMA SA :

Les tarifs de détail de la SOTELMA SA applicables en 2010 sont en vigueur de puis le 1^{er} avril 2009 suivant décision n°09-06/MCNT-CRT.

4.7 Arbitrages et litiges

Conformément à l'article 23 du décret n°00-230/P-RM du 10 mai 2000 relatif à l'interconnexion dans le secteur des télécommunications, le CRT a fait l'objet de saisine par les deux (2) opérateurs par rapport à un litige d'interconnexion respectivement le 9 novembre 2009 pour la SOTELMA SA et le 08 décembre 2009, pour Orange Mali SA.

Dans le cadre d'une tentative de conciliation, les deux parties ont produit leurs moyens de défense sur la base desquels après trois réunions sur la période du 15 janvier au 2 février, le CRT a élaboré un procès verbal de conciliation.

Suite aux négociations, il a été convenu, sous l'égide du CRT, par les deux (2) opérateurs SOTELMA SA et Orange Mali SA, notamment ce qui suit :

- La désignation d'un commun accord d'un expert qui aura pour mission d'auditer les mesures de balance de trafic d'interconnexion entre les deux réseaux sur la période allant de décembre 2006 à décembre 2009 ;



- Le paiement par Sotelma SA de 80% des sommes dues à Orange Mali SA.

Les parties se sont engagées à respecter les engagements pris sous l'égide du Comité de Régulation des Télécommunications, qui en assurera la bonne exécution par tout moyen de droit.

Chacune des deux parties a sélectionnée un cabinet d'expertise : DOTALITY pour la SOTELMA SA a désigné le cabinet et TEKELEC pour Orange Mali SA.

Sur la base des rapports fournis par les experts et validés par les deux parties, le CRT a tranché par décision n°10-062/MCNT-CRT portant Règlement du différend sur l'incident d'interconnexion du 24 au 28 Décembre 2009 et de l'audit du système de facturation de l'interconnexion de Décembre 2006 à Décembre 2009 entre SOTELMA SA et Orange Mali SA".

4.8 Relations avec les Associations de Consommateurs

De nos jours un cadre de concertation existe entre le CRT et six (6) associations de consommateurs (ADAC-Mali, ADESCOM, ASCOMA, CONSOLIGUE, REDECOMA et RECOMATEM).

Suite à l'Atelier tenu les 3 et 4 décembre 2009, le CRT a poursuivi sa collaboration avec lesdites associations et tenu quatre (4) réunions avec elles en 2010.

Aux termes de ces rencontres il a été mis en place un Comité de Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier sus visé et une Coordination des associations de consommateurs avec comme objectif la mise en place d'une faïtière.

4.21 LES ACTIVITES INTERNATIONALES

1. Activités UIT

- **17^{ème} réunion du Groupe consultatif des radiocommunications**

Dans le cadre des concertations en vue de la préparation de la Conférence mondiale des radiocommunications 2012 (CMR-12), par ordre de mission n°0182-SGG-RM du 25 janvier 2010, une délégation du CRT, s'est rendue à Genève (Suisse) pour participer à la dix-septième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications.



Les débats ont porté sur le Conseil et la Conférence de plénipotentiaires, l'élaboration du plan stratégique pour la période 2012-2015, le plan opérationnel, l'activité des commissions d'études, les méthodes de travail des commissions et enfin sur les travaux préparatoires des commissions d'études en vue de la CMR-12

- Session 2010 du Conseil de l'Union Internationale des télécommunications (UIT)

Une délégation du Mali conduite par Mme le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies, a participé, du 13 au 22 avril 2010, à Genève (Suisse), à la Session 2010 du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

La session 2010 du Conseil de l'UIT a tenu 16 rencontres dont, 10 séances plénières et 6 réunions du Comité permanent sur les ADM. Les documents (68) et contributions des États membres (26) soumis à l'examen du Conseil vont du rapport annuel aux relations entre le Conseil du personnel et l'administration de l'UIT, en passant, entre autres, par les plans stratégique, financier et opérationnels, le budget, la situation des secteurs, la présence régionale, l'amélioration de la gestion de l'Union, les futures normes et stratégies de gestion de l'organisation en Suisse (Genève) UIT.

- Réunion de la commission d'étude 2

Du 13 au 16 septembre 2010, le CRT a participé à la réunion de la commission d'étude 2 portant sur l'examen des questions qui lui ont été soumises lors des sessions précédentes. Entre autres il s'agit de : l'identification des sujets d'étude des commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T qui intéressent particulièrement les pays en développement ; les télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées ; les technologies d'accès pour les télécommunications large bande, y compris les IMT pour les pays en développement ; le passage des réseaux existants aux réseaux de prochaine génération pour les pays en développement ; Les aspects techniques, réglementaires et de politique ; les TIC et les changements climatiques, etc. **Première réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT**

Le CRT a participé du 18 au 24 septembre 2010 à Genève/Suisse, aux travaux de la première réunion de la Commission d'études 1 de l'UIT.

La réunion s'inscrivait dans le cadre des échanges entre les délégués mandatés par les différentes Administrations membre de l'UIT concernant la planification des travaux des questions assignées à l'étude des groupes pour la nouvelle période d'études (2011–2014).

- Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à Guadalajara (Mexique)

Du 2 au 22 Octobre 2010, une délégation du Mali s'est rendue à Guadalajara (MEXIQUE), afin de participer aux travaux de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Cette délégation conduite par le ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies, Mme DIARRA Mariam Flantié DIALLO, était composée des membres du Cabinet du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies (MCNT), des représentants du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et des représentants du Comité de Régulation des Télécommunications (CRT).



Afin d'assurer le bon déroulement de ses travaux, la Conférence a créé quatre commissions statutaires à savoir : Commission de direction ; Commission des pouvoirs ; Commission de contrôle budgétaire et Commission de rédaction. En outre, la Conférence a créé la Commission 5 (Questions de politique et questions juridiques), la Commission 6 (Administration et gestion) et un Groupe de travail de la plénière (Questions de politique publique y compris celles relatives à l'Internet et les autres questions d'ordre général) chargés des questions de fond. Compte tenu de son centre d'intérêt et pour conserver la dynamique de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) 2010, la délégation du Mali a décidé de participer aux travaux du Groupe de travail de la plénière ainsi qu'à ceux des Commissions 5 et 6.

Aussi, deux (2) événements très importants ont marqué la PP-10, il s'agit des réélections du Mali en tant que pays membre du Conseil (le Conseil comprend 13 pays africain) et de notre compatriote Dr Hamadou TOURE au poste de Secrétaire général de l'Union.

2. Activités Continentales

Réunion de coordination sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques dans la zone frontalière Mali et le Burkina Faso

Une délégation du Mali comprenant des représentants du CRT, et des opérateurs de télécommunications SOTELMA SA et Orange Mali SA, s'est rendue à Oradra (Burkina-Faso), pour participer à la réunion de coordination sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques dans la zone frontalière Mali et le Burkina Faso.

Après avoir fait l'état des lieux sur l'ensemble des fréquences utilisées à la frontière, les participants ont convenu de fixer les règles de partage des fréquences à la frontière pour des opérateurs utilisant la même bande. Chaque opérateur a été autorisé à utiliser la moitié des canaux qui lui sont attribués de manière à ne pas interférer avec l'opérateur utilisant la même bande dans l'autre pays.

Les résultats des travaux ont permis d'établir un cadre de coordination validé et signé par les deux Administrations (ARCE et CRT) sous la forme d'un accord cadre.

Ils ont adopté des critères techniques permettant la cohabitation des installations radioélectriques de tous les acteurs établis dans la zone frontalière et les ont consignés dans les annexes de l'Accord cadre. Plus particulièrement, il a été retenu entre les deux parties des zones de coordination de 35 km.

- Benchmarking sur la mise en place d'un système de gestion et de contrôle du trafic international.

Dans le cadre d'un benchmarking sur la mise en place d'un système de gestion et de contrôle du trafic international des équipes du CRT se sont rendues dans des pays de la région ouest africaine (Benin, Togo, Ghana) et de l'Afrique Centrale (Congo, Cameroun).

A l'issue de ces missions, un rapport a été élaboré et mis à la disposition de la Direction.

- Séminaire et Réunion du Groupe Régional pour l'Afrique de la Commission d'études 3 (SG3-RG-AFR)

Le CRT a participé du 16 au 19 mars 2010 à Dakar/Sénégal, au séminaire et à la réunion du Groupe régional pour l'Afrique de la Commission d'études 3 (SG3-RG-AFR), ex. Groupe TAF de l'UIT.



L'évènement avait pour objectif de permettre aux délégués des Administrations membres de l'UIT de discuter des questions liées aux aspects économiques et tarifaires auxquelles sont confrontés les régulateurs et les opérateurs dans le secteur des télécommunications.

- Atelier sur les infrastructures haut débit du NEPAD

Une équipe du CRT a pris part à l'atelier sur les infrastructures haut débit du NEPAD, du 16 au 17 mars 2010 à Abuja au Nigeria.

L'atelier a pour but de réduire la fracture numérique au sein de l'Afrique, et entre l'Afrique et le reste du monde ; d'accélérer le développement des infrastructures TIC à travers le continent pour réduire les coûts de communications et de soumettre aux pays de la CEDEAO un projet de protocole visant à harmoniser les politiques de développement des infrastructures TIC.

- 7^{ème} Forum interafricain des ressources humaines

Un représentant du CRT a participé du 23 au 26 mars 2010 au Forum interafricain des ressources humaines organisé par le Groupe Afrique Challenge.

Le Forum interafricain des ressources humaines (7^{ème} FIRH) a voulu orienter la réflexion vers une nouvelle vision qui serait inédite c'est-à-dire que, les questions intéressant les DRH devraient l'être aussi pour l'ensemble de la composante RH sans occulter une composante clé constituée des partenaires sociaux (appelés instances représentatives du personnel).

- Réunion des pays de l'OMVS reliés par le Câble de garde à fibres optiques (CGFO)

Du 24 au 26 mars 2010, à l'invitation de l'Autorité de Régulation Mauritanienne, (ARE), une délégation du CRT s'est rendue à Nouakchott afin d'échanger avec les régulateurs des télécommunications des pays de l'OMVS reliés par le câble de garde à fibres optiques (CGFO), que sont la Mauritanie, le Sénégal, et le Mali.

Pour les régulateurs, il s'agit, dans le cadre du partage des infrastructures, de permettre l'accès au CGFO par les nouveaux entrants sur le marché des télécommunications des Etats membres de l'accord ; d'encourager ou contraindre (selon les législations) les opérateurs historiques parties à l'ACM(Accord de construction et de maintenance), à investir dans le renouvellement des équipements devenus obsolètes, du sous système des télécommunications ; de parvenir à la régulation du CGFO pour ce qui concerne sa fonction télécommunications.

- 27^{ème} Session ordinaire du Conseil d'Administration de l'ESMT

Une délégation malienne a participé à la 27^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'ESMT qui s'est tenue les 08 et 09 avril 2010 à Dakar (Sénégal). A l'issue des travaux tous les documents inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés notamment : le rapport de la 26^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration (CA) tenue le 04 décembre 2008 à Dakar ; le programme d'activités 2010 ; le projet de budget 2010.

- 8^{ème} Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ARTAO

Le CRT a participé à la huitième (8^{ème}) Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Assemblée des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO), qui s'est tenue les 4, 5 et 6 mai 2010 à Cotonou (Bénin).



Les travaux, suivant l'ordre du jour adopté, ont porté sur : le rapport d'activité du Secrétariat exécutif ; le rapport d'audit des comptes de l'exercice 2009 ; la situation des cotisations ; le projet de protocole d'accord entre la Commission de la CEDEAO et l'ARTAO ; l'élection des membres du Comité exécutif et l'examen du mandat du Directeur exécutif.

- Atelier sur la cyber-sécurité

Une délégation du CRT a pris part à Ouagadougou (Burkina Faso) à l'atelier sur la cyber sécurité, fruit de la collaboration entre l'UIT et IMPACT, organisation non gouvernementale, apolitique et à but non lucratif, suivant le programme mondial cyber-sécurité (GCA – Global Cybersecurity Agenda).

L'atelier a pour objectif la mise en place des « centres de veille sur la cyber-sécurité » (Computer Incidence Response Team - CIRT) nationaux pour la création d'un environnement de confiance, non discriminatoire dans le cyberspace.

Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-10) (Hyderabad, Inde)

Du 24 mai au 4 juin 2010 s'est tenue à Hyderabad en INDE, la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-10) à laquelle a participé une importante délégation du Mali conduite par Mme le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies et comprenant des membres de son cabinet, les représentants du CRT et de l'AGETIC.

La conférence a enregistré la participation de 216 entités comprenant 144 pays pour 1266 participants dont 1042 au titre des Etats membres.

Au cours des travaux, les participants ont mis l'accent sur l'importance des télécommunications/TIC, notamment du large bande et de la cyber-sécurité dans le développement économique du monde, l'aide aux PMA (Pays les moins avancés) et aux PEID (Petits états insulaires en développement).

En marge des travaux de la Conférence, les pays africains, formant le Groupe Afrique, ont établi un programme de coordination de leurs positions sur les différents sujets.

Les positions et propositions des pays africains sur les différents sujets traités par la CMDT, ont été récapitulées dans le document de la Conférence référencé Document WTDC 10 /72.

- Forum panafricain sur le partage des meilleures pratiques dans le domaine des TIC

Du 17 au 19 juin 2010, le CRT a participé à Ouagadougou (Burkina Faso), au Forum panafricain sur le partage des meilleures pratiques dans le domaine des TIC avec pour thème « la Cyber-sécurité pour créer la confiance dans l'utilisation des services TIC ».

Le forum a été placé sous le haut patronage et la présence effective de son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE. Il a enregistré la présence de son Excellence le Président Faure Eyadema du Togo et de trois autres Chefs d'Etat (Sénégal, Ghana et le Mali) qui se sont fait représentés par leurs ministres en charge des TIC.

- Atelier sous régional sur le renforcement des capacités humaines



Du 22 au 24 juin 2010, un représentant du CRT a pris part à l'atelier sous régional sur le renforcement des capacités humaines pour les pays de l'Afrique francophone, hispanophone et lusophone.

Le séminaire a traité des thèmes comme : les défis dans la gestion du capital humain ; les nouveaux outils, nouvelles pratiques, nouvelles technologies et le développement du capital humain ; la contribution des structures chargées de formation et de développement en Afrique et l'identification des besoins essentiels de formation de la région pour le futur.

Atelier de lancement du SIGTEL et de formation des CNI

Deux représentants du CRT ont participé du 22 au 26 juin 2010 à Lomé au Togo à l'atelier sur le lancement du système d'information et de gestion des télécommunications (SIGTEL) et de formation des correspondants nationaux d'indicateurs (CNI).

L'objectif de l'atelier c'est de faire le lancement officiel de la base de données du SIGTEL (fonctionnement, méthodes de cartographie) ; la remise officielle des équipements informatiques aux CNI et la formation des CNI.

- Séminaire sur le « Benchmarking et Evaluation de performances des réseaux mobiles dans un environnement multi opérateurs »

Du 19 juin au 03 juillet 2010, le CRT a participé au séminaire de formation pour les experts des autorités nationales de régulation et des opérateurs sur le « « benchmarking et évaluation de performances des réseaux mobiles dans un environnement multi opérateurs » ».

L'objectif de la formation était de permettre aux participants de : maîtriser les paramètres clés d'évaluation de performances des réseaux mobiles ; d'identifier les seuils normalisés et les valeurs conventionnelles exploités pour la comparaison des performances des réseaux GSM ; de maîtriser les techniques et méthodes d'évaluation de performances des réseaux mobiles et de maîtriser les méthodes de mesures et la signification des différents paramètres mesurés.

- 11^{ème} forum sur la régulation des télécommunications /TIC et forum régional de développement de l'UIT

Du 12 au 16 s'est tenu à Banjul en Gambie le 11^{ème} forum sur la régulation des télécommunications /TIC sur le thème « le large bande par la fibre optique, partage de capacité et principe d'accès ouvert » et le forum régional de développement de l'UIT sur la « Gestion moderne du spectre des fréquences et transition de la radiodiffusion analogique au numérique » auxquels a pris part un représentant du CRT.

Les objectifs des deux rencontres est de mettre en place des politiques ou mécanismes permettant aux opérateurs d'investir davantage dans les systèmes de câbles à fibres optiques afin de : renforcer la connectivité ; sécuriser le trafic ; réduire les coûts de la bande passante et du trafic international et de booster le développement des services larges bandes.

Séminaire de formation sur les satellites

Deux représentants du CRT ont participé du 01 au 05 novembre 2010 à Dakar (Sénégal) au séminaire de formation sur les satellites organisé par l'Union internationale des télécommunications (UIT) en collaboration avec l'Ecole supérieure multinationale des télécommunications (ESMT).



L'objectif de la formation sur les satellites était de permettre aux participants d'effectuer des exercices pratiques pour comprendre le fonctionnement des systèmes satellitaires. Elle a consisté à analyser et décrire de manière détaillée les différents types de satellites ; transmettre aux participants les bases d'ingénierie et les techniques de bases pour installer, mettre en service, configurer et exploiter des réseaux VSAT ; analyser les liaisons VSAT ; échanger sur les facteurs de régulation (licence, enregistrement des fréquences etc.).

Réunion de coordination sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques dans la zone frontalière du Niger

Du 07 au 11 novembre 2010, une délégation comprenant des représentants du CRT, de l'ORTM et des opérateurs de télécommunications Orange Mali SA et SOTELMA SA s'est rendue à Niamey (NIGER), pour participer à la réunion de coordination sur l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques dans la zone frontalière du Niger avec ses voisins Mali, Burkina Faso, Bénin et Tchad.

Après avoir fait l'état des lieux sur l'ensemble des fréquences utilisées à la frontière, les participants ont convenu de fixer les règles de partage des fréquences à la frontière pour des opérateurs utilisant la même bande. Chaque opérateur a été autorisé à d'utiliser la moitié des canaux qui lui sont attribués de manière à ne pas interférer avec l'opérateur utilisant la même bande dans l'autre pays.

Les résultats des travaux ont permis d'établir un cadre de coordination validé et signé par les deux régulateurs (ARM du Niger et CRT du Mali) sous la forme d'un accord cadre bilatéral.

Les deux parties ont adopté des critères techniques permettant la cohabitation des installations radioélectriques de tous les acteurs établis dans la zone frontalière et les ont consignés dans les annexes de l'accord cadre. Plus particulièrement, il a été retenu entre les deux parties des zones de coordination de 35 km et des distances de pénétration de 10 km.

- Réunion de l'ARTAO sur la validation des lignes directrices pour l'accès aux câbles sous marins en Afrique de l'Ouest.

Du 7 au 9 décembre 2010 à lieu une réunion de l'ARTAO, à Monrovia (Liberia), sur la validation des lignes directrices pour l'accès aux câbles sous marins en Afrique de l'Ouest. Les travaux ont été coordonnés par les experts de la GTZ, l'Union internationale des télécommunications et HIPSSA.

Les lignes directrices ont pour objectif principal de faciliter un accès à faible coût aux capacités internationales des câbles sous-marins en stimulant la concurrence et donc en contribuant à réduire le prix des liaisons louées ; en créant un cadre réglementaire approprié visant à favoriser un accès ouvert aux câbles sous-marins et en veillant à ce que les utilisateurs bénéficient des services haut débit à des tarifs concurrentiels.

8^{ème} Réunion du Réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL)

Du 8 au 9 décembre 2010, une délégation du CRT a participé à Ouagadougou (Burkina Faso) aux travaux de la 8^{ème} réunion du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL).

La réunion avait pour but l'échange et le partage d'expériences entre les régulateurs membres du réseau sur le thème « les nouvelles questions de régulation posées par la prise en compte des contenus ».



3. Autres activités

Première conférence des administrations de postes et télécommunications d'expression française

Une délégation du CRT s'est rendue du 18 au 26 janvier 2010 à Paris (France) pour participer à la première conférence des administrations de postes et télécommunications d'expression française et à Miami (USA) pour des échanges d'informations avec le Groupe global voice pour la mise sur pied d'une plate forme de contrôle et de supervision du trafic.

L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES

4.22 Administration

Le CRT a enregistré l'arrivée de deux (2) nouveaux cadres supérieurs ingénieur gestionnaire des télécommunications et administrateur des postes. Ce qui porte l'effectif, au 31 décembre 2010, à 36 agents, soit une augmentation de près de 6% par rapport à l'année dernière. Le CRT a continué, en même temps, à recevoir et à encadrer des étudiants et jeunes diplômés.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des effectifs par catégorie et par qualification :

Tableau 27 : Répartition des effectifs par catégorie et par qualification

Catégories	Total	Tech	Eco	Jur	Admin	Taux
Cadres A	23	8	5	3	7	63,9 %
Cadres B	8	1			7	22,2 %
Autres cat.	5				5	13,9 %
Total	36	9	5	3	19	100,0 %

Evolution des effectifs par département de 2005 à 2010

Catégorie	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Direction						



Générale	3	4	6	6	6	8
DAF	7	7	9	9	12	12
ECC	1	1	3	3	6	6
AJI	1	1	1	1	3	3
TEC	3	4	6	6	7	7
Total	15	17	25	25	34	36

4.23 Finances

5.1.1 Les états financiers

5.1.1.1 Le bilan

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif Immobilisé	1 417 748 742	Ressources stables	10 291 285 171
Actif Circulant	1 428 388 108	Passif circulant	506 270 416
Trésorerie-actif	7 951 418 737	Trésorerie passif	0
Total	10 797 555 587	Total	10 797 555 587

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 10 797 555 587 F CFA. Il a varié par rapport à l'année 2009 de +46,3%.

L'actif est composé à 13,1% d'immobilisations, à 13,2% d'actif circulant constitué essentiellement de créances et à 73,6% de trésorerie-actif.

Au passif, les ressources stables, constituées de la dotation initiale du report à nouveau, représentent 95,3% du total du passif.

5.1.1.2 Le compte de résultat

Tableau 29 : Compte d'exploitation

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges d'exploitation	2 637 593 415	Redevance radioélectricité	1 912 755 803
		Redevance des ressources en numérotation	1 864 333 333
Charges financières	0	Redevance annuelle des opérateurs	2 025 696 115
Charges HAO	10 000	Subventions d'exploitation	94 021 288
		Autres produits	11 269 090
Résultat	3 359 474 488	Revenus financiers	229 785 125
Total	6 137 860 754	Total	6 137 860 754



Les charges et les produits d'exploitation ont augmenté par rapport à l'année 2009. Le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 est de 3 359 474 488 de FCFA.

5.1.2 L'état d'exécution du budget au 31 décembre 2009

5.1.2.1 Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice 2010 se sont beaucoup accrus par rapport aux exercices précédents grâce surtout à la facturation des ressources en numérotation et à une meilleure exploitation du barème tarifaire des fréquences.

Les produits réalisés au 31 décembre 2010 se sont chiffrés à 6 138 millions de francs sur une prévision de 5 697 millions, soit un taux de réalisation de 108%.

Ces produits comprennent :

- a) les redevances et contributions annuelles des opérateurs titulaires de licence : elles ont été réalisées pour 2 025 millions de francs, soit une augmentation de 78 millions de francs par rapport à la prévision.
- b) les redevances de radioélectricité : les réalisations ont porté sur 1 913 millions de francs, soit 1% de plus par rapport à la prévision chiffrée à 1 902 millions.
- c) les redevances des ressources en numérotation : Elles ont été facturées à hauteur de 1 864 millions de francs. Elles marquent un dépassement de 4% par rapport à la prévision.
- d) des produits divers constitués, d'intérêts financiers et de produits d'agrément et subventions pour 335 millions de francs, sur une prévision de 50 millions.

5.1.2.2 Les Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors dotation aux amortissements et provisions de l'année 2010 se sont élevées à 2 489 millions de francs sur une prévision de 2 846 millions soit un taux de réalisation de 87%.

Compte tenu de la nature des activités du CRT, les charges du personnel sont un des postes les plus importants des charges d'exploitation. Ce poste dégage un écart favorable de 129 millions de francs par rapport à la prévision (925 millions).

La rubrique Services extérieurs apparaît comme la rubrique de charge la plus lourde loin devant les frais du personnel. Elle affiche une réalisation de 1 070 millions de francs, soit une économie de 28% par rapport aux prévisions.

Cette économie se justifie par une surestimation des prévisions surtout pour les postes de Publicité et Relations publiques, missions et transports.



En conclusion, l'exécution du budget 2010 n'aura pas permis au CRT d'acquérir certains équipements et outillages indispensables à l'accomplissement de ses missions, mais elle a vu les ressources humaines se renforcer en compétences par le recrutement de deux cadres.

Certaines rubriques des charges d'exploitation, qui, au regard du fonctionnement de l'année 2010, étaient largement sous-estimées pourraient désormais être évaluées de façon plus précise.

Les prévisions des exercices 2011 refléteront mieux le niveau des activités du CRT.

5.1.2.3 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'année 2010 ont été moins importantes par rapport à la prévision.

Sur une prévision de 2 570 millions de francs, les réalisations se sont chiffrées au total à 1 167 millions de francs.

Ce montant a porté sur une partie des travaux de construction du siège du CRT pour 903 millions, l'acquisition de cartes numériques (2,8 millions), terrain (165,6 millions), d'un véhicule (pour 45 millions) et de mobilier et de matériel de bureau.

4.24 La situation du Fonds d'accès universel

Le fonds d'accès universel, n'a supporté de dépenses au cours de l'année 2010. Il s'est accru par la contribution des opérateurs de télécommunications et les intérêts rapportés par les placements à terme.

Le solde du fonds au 31 décembre 2010 s'élève à 6 132 millions de francs CFA.

4.25 Les formations et les voyages d'études

Tableau 29 : Participation du CRT aux réunions internationales

N°	LIEUX	THEMES	DATES	FINANCE MENT
1	Brazzaville (CONGO) Libreville (GABON)	Mission de benchmark sur la mise en place d'un système de gestion et de contrôle du trafic international	27 février au 06 mars	CRT
2	Accra (GHANA) Lomé (TOGO) Cotonou	Mission de benchmark sur la mise en place d'un système de gestion et de contrôle du trafic international	27 février au	CRT



	(BENIN)			
3	Conakry (GUINEE)	Mission de benchmark sur la mise en place d'un système de gestion et de contrôle du trafic international	07 mars au 10 mars (4 jours)	CRT
4	Tunis (TUNISIE)	Atelier de formation sur le prix des Services Convergents	13 mars au 18 mars (6 jours)	CRT
5	Abuja (NIGERIA)	Atelier régional sur le programme des infrastructures TIC du NEPAD	12 mars au 19 mars (8 jours)	CRT
6	Dakar (SENEGAL)	Réunion du Groupe régional pour l'Afrique de la commission d'étude 3 (SG3-RG-AF) de l'UIT	15 mars au 20 mars (6 jours)	CRT
7	Casablanca (MAROC)	Forum interafricain des Ressources Humaines	20 mars au 30 mars (11 jours)	CRT
8	Cotonou (BENIN)	Atelier régional sur le catalogue d'interconnexion	25 avril au 1 ^{er} mai (7 jours)	CRT
9	Cotonou (BENIN)	8 ^{ème} Assemblée Générale Annuelle de l'ARTAO	02 au 07 mai (6 jours)	CRT
10	Ouagadougou (BURKINA FASO)	Atelier sur la cyber sécurité	16 au 23 mai (8 jours)	CRT
11	Hyderabad (INDE)	Conférence Mondiale pour le Développement des Télécommunications (CMDT-10)	20 mai au 06 juin (18 jours)	CRT
12	Tunis (TUNISIE)	Séminaire « suivi de la qualité et optimisation des réseaux GSM/GPRS »	19 juin au 03 juillet (15 jours)	CRT
13	Lomé (TOGO)	Lancement de base de données SGTEL et formation des correspondants nationaux d'indicateurs (CNI)	21 au 27 juin (7 jours)	CRT
14	Libreville (GABON)	Participation à l'atelier sous régional sur le renforcement des capacités humaines pour les pays de l'Afrique francophone, hispanophone et lusophone	21 au 29 juin (9 jours)	CRT
15	Dakar (SENEGAL)	Séminaire de formation « développement des solutions mobiles »	27 juin au 03 juillet (7 jours)	CRT
16	Abidjan (COTE D'IVOIRE)	Quatrième réunion du Comité des Régulateurs Nationaux de	28 juin au 01 ^{er} juillet (4 jours)	CRT



		Télécommunications des Etats Membres de l'UEMOA (CRTEL)		
17	Banjul (GAMBIE)	11 ^{ème} Forum sur la régulation des télécommunications/TIC et le partenariat en Afrique (FTRA 2010)	10 au 16 juillet (7 jours)	CRT
18	Las Palmas (ESPAGNE)	Rencontre Top management « problématique générale de la gouvernance et de création de valeur »	30 juillet au 03 août (10 jours)	CRT
19	Casablanca (MAROC)	Séminaire de formation « pilotage des actions de recouvrement grâce au tableau de bord »	07 au 16 août (10 jours)	CRT
20	Casablanca (MAROC)	Cycle de consultation élargie « gestion du temps et délégation de compétence »	20 au 27 août (8 jours)	CRT
21	Casablanca (MAROC)	Séminaires de formation « management des ressources humaines » et « régulation du secteur des télécommunications »	18 au 27 septembre (10 jours)	CRT
22	Dakar (SENEGAL)	Formation sur les communications par satellite	31 octobre au 07 novembre (8 jours)	CRT
23	Casablanca (MAROC)	Formation CAPER « valoriser l'image de son entreprise »	06 au 15 novembre (10 jours)	CRT
24	Casablanca (MAROC)	Formation CAPER « gestion de la relation clientèle à l'aide d'un logiciel » et « normes IAS/IFRS »	21 au 30 novembre (10 jours)	CRT
25	Niamey (NIGER)	Réunion de coordination des fréquences radioélectriques	07 au 11 novembre (5 jours)	CRT
26	Dakar (SENEGAL)	10 ^{ème} colloque annuel mondial des régulateurs (GSR)	07 au 14 novembre (8 jours)	CRT
27	Hammamet (TUNISIE)	5 ^{ème} édition « ICT4all forum – Tunis+5 »	07 au 14 novembre (8 jours)	CRT
28	Ouagadougou (BURKINA FASO)	Formation de l'UIT de haut niveau pour les organismes de réglementation et les opérateurs de la région Afrique francophone sur la modélisation des coûts des réseaux niveau II	21 au 27 novembre (7 jours)	CRT
29	Monrovia (LIBERIA)	Atelier de validation des lignes directrices de l'ARTAO sur l'accès aux câbles sous marin	06 au 10 décembre (5 jours)	CRT
30	Ouagadougou		07 au 10 décembre	CRT



	(BURKINA FASO)	8 ^{ème} réunion du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL) « nouvelles questions de régulation posées par la prise en compte des contenus »	(4 jours)	
31	Dakar (SENEGAL)	Séminaire-atelier « le contrôle tarifaire »	13 au 18 décembre (6 jours)	CRT
32	Casablanca (MAROC)	Séminaires « communication d'entreprise » et « gestion d'un centre de documentation »	11 au 18 décembre (8 jours)	CRT
33	Ouagadougou (BURKINA FASO)	Atelier de validation de la stratégie et du plan d'actions pour la promotion du secteur des TIC dans l'espace UEMOA	06 au 11 décembre (6 jours)	CRT
34	Casablanca (MAROC)	Voyage d'étude et d'échanges d'expérience auprès de l'ANRT	11 au 16 Décembre (6 jour)	CRT
35	Casablanca (MAROC)	Voyage d'étude et d'échanges d'expérience pour les membres du conseil du CRT	11 au 16 Décembre (6 jour)	CRT
36	Ouagadougou (BURKINA FASO)	Participation au projet de Back one sous-Régional en fibre optique	16 au 18 Décembre (3 jour)	CRT
37	Casablanca (MAROC)	Elaboration et négociation du plan de formation	26 au 31 Décembre (6 jour)	CRT



LES GRANDS CHANTIERS DU CRT

4.26 La relecture du cadre légal et réglementaire

Le processus de relecture du cadre légal et réglementaire (ordonnance n°99-043/P-RM du 30 septembre 1999, modifiée), initié par le Gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale, a démarré en décembre 2008.

Les projets de textes sur les télécommunications, les TIC et la poste s'inscrivent dans le cadre d'une vaste réforme de la réglementation en vue de sa mise en conformité avec les accords et conventions internationaux ratifiés par la République du Mali. Ces projets de textes visent entre autres à promouvoir le développement de la société de l'information en favorisant la généralisation de l'usage des télécommunications et des TIC, renforcer un environnement favorable aux investissements privés, mais aussi favoriser le développement de l'accès universel tant au niveau des télécommunications/TIC, que de la poste.

Les Projets de textes placent l'autorité de régulation au cœur de la régulation des télécommunications en accroissant ses pouvoirs actuels et en étendant ses champs de compétences, qui incluent désormais la régulation des TIC et du secteur postal.

En fin juillet 2009, le CRT a communiqué au Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies (MCNT) les avants – projets de textes.

Le CRT a participé- le jeudi 28 janvier 2010 et le lundi 1^{er} février 2010 à l'examen des avants – projets de lois au cours de deux (2) réunions interministérielles au Secrétariat général du gouvernement

Les projets de lois suivants ont été examinés en Conseil des ministres le 8 juillet 2010 :

- loi relative aux télécommunications/TIC au Mali ;
- loi portant réglementation du secteur postal ;
- loi portant régulation du secteur des télécommunications/TIC et postes.

Ces projets de lois seront très prochainement soumis à l'Assemblée nationale pour adoption.

4.27 Le développement de l'accès universel

En guise de rappel, la définition de la stratégie d'accès universel aux services de télécommunications et TIC en milieu rural et zones éloignées s'inscrit dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la réforme introduite par l'Etat en 1998.



La stratégie d'accès universel élaborée en 2009 vise à accroître l'offre de services téléphoniques et faciliter l'accès aux services de télécommunications et TIC au plus grand nombre d'utilisateurs, en particulier en milieu rural et zones éloignées du Mali.

Suite à sa validation en atelier, la stratégie d'accès universel a été adoptée par le gouvernement en sa session du 3 mars 2010.

Pour répondre aux besoins clefs non satisfaits d'accès aux services de télécommunications (voix et Internet), la stratégie prévoit cinq Lignes d'intervention prioritaires à savoir :

- 1) étendre la couverture des infrastructures de télécommunications en voix et Internet ;
- 2) faciliter l'accès aux infrastructures de télécommunications en voix et Internet existantes et renforcer les capacités des acteurs potentiels ;
- 3) sensibiliser pour l'utilisation des TIC les acteurs et les bénéficiaires potentiels ;
- 4) développer et offrir des services TIC et des contenus pertinents pour le contexte local malien ;
- 5) étendre la couverture des infrastructures d'information de proximité (radios de proximité).

Pour la mise en œuvre des Lignes d'intervention prioritaires (1) à (3) il est proposé que les communes concernées par la stratégie d'accès universel soient regroupées en lots correspondant aux cercles administratifs afin que les opérateurs candidats à l'appel d'offres puissent bénéficier des économies d'échelle dans le déploiement des infrastructures de télécommunications.

Le plan de couverture va s'étendre sur une durée de cinq (5) ans. La mise en œuvre de ce plan se fera en trois (3) phases déclinées comme suit :

Phase 0 : mise en œuvre des projets pilotes (durée : 2 ans) :

Elle prévoit la couverture en service voix de 13 communes rurales situées dans les cercles de Bandiagara et Nara et en service Internet de 19 communes rurales situées dans les cercles de Kayes et Bourem.

Phase 1 : lancement de l'appel d'offres n°1 :

Elle prévoit la couverture pour l'accès au service voix de 30 communes rurales situées dans les cercles de Koro, Douentza, Ansongo Bafoulabé, Gao, Diéma, Goundam, Menaka et pour l'accès au service Internet de 147 communes rurales situées dans les cercles de Bougouni, Kati, Djenné, Baraoueli, Kolondieba, Keniéba Bla, Nara, Ségou, Kangaba, Kadiolo, Yanfolila, Tenenkou et Niafunké.

Phase 2 : lancement de l'appel d'offres n°2 :

Elle prévoit la couverture pour l'accès au service voix de 42 communes rurales situées dans les cercles de Koutiala, Abeibara, Youwarou, Gourma Rharous, Nioro, Kidal, Tessalit, Tinissako, Kolokani, Sikasso, Macina, Koulikoro, Banamba et pour l'accès au service Internet de 143 communes rurales situées dans les cercles de Bankass, Gao,



Menaka, Tominian, Koro, Kita, Dioila, Douentza, Tombouctou, Mopti, Bafoulabé, Niono, San et Diré.

Le besoin de financement, évalué pour couvrir la totalité des communes rurales du Mali à l'horizon de cinq (5) ans, s'élève à 21,3 milliards de FCFA.

Le CRT a initié un certain nombre d'actions pour la mise en œuvre des projets pilotes dans les localités concernées.

Ainsi un projet de dossier d'appel d'offres (DAO) soumis à l'examen du CRT par le consultant, a fait l'objet d'observations qui ont été transmises au département de tutelle, ainsi qu'un projet de mémorandum rappelant les actions majeures à entreprendre et un planning de lancement du processus d'appel d'offres. Ce projet de DAO, sur la base duquel seront sélectionnés les opérateurs d'accès universel, comporte un cahier des charges, un règlement d'appel d'offres et un mémorandum d'informations.

4.28 La mise en place de l'observatoire des marchés

Le Comité de Régulation des Télécommunications (CRT) a entrepris la mise en place d'un observatoire des marchés des télécommunications et des technologies de l'Information et de la communication (TIC) devant servir de base de données et d'information sur le secteur au Mali.

Les objectifs escomptés dans la mise en place de l'observatoire sont, entre autres de :

- permettre aux responsables en charge de la politique sectorielle des télécommunications et TIC et en particulier au CRT de disposer, en temps voulu, de l'information nécessaire à l'accomplissement de leurs missions au plan national, sous régional et international ;
- disposer d'un ensemble d'information structurée permettant de caractériser la place des télécommunications et des TIC dans l'économie malienne ;
- mettre à la disposition des opérateurs, investisseurs et autres organisations intéressées un ensemble d'information générale sur les marchés, leur permettant d'orienter leurs actions pour mieux répondre aux besoins du marché ;
- mettre à la disposition des institutions sous régionales (Union économique monétaire Ouest Africaine...), des institutions internationales (Union internationale des télécommunications, Banque mondiale...), des chercheurs et étudiants des informations et analyses sur le secteur des TIC pour leurs besoins spécifiques.

Pour la réalisation de cette activité le CRT a requis les services d'un consultant international, en l'occurrence IDATE, chargé de l'assister dans la conception et la mise en place de l'observatoire des marchés des télécommunications et des TIC.

4.29 Le contrôle de la qualité de service des réseaux des opérateurs de télécommunications



Au vu de la croissance exponentielle du parc téléphonique et dans le cadre de l'accomplissement de sa mission de contrôle, le CRT a lancé une consultation pour le recrutement d'un cabinet en vue de procéder au contrôle de la qualité de service des réseaux des opérateurs de télécommunications.

Les objectifs sont les suivants :

- S'assurer que les usagers des services de télécommunications (fixe, mobile, internet) disposent d'un service aux normes et standards en la matière ;
- Disposer d'un système de suivi de la qualité des réseaux en se basant sur des indicateurs référenciés pouvant améliorer la qualité de service (QoS) ;
- S'assurer des précautions en matière de sécurité publique des expositions aux rayonnements électromagnétiques des antennes et des équipements de la téléphonie mobile ;
- Disposer d'une procédure d'évaluation de débit d'absorption spécifique (DAS) des terminaux mobiles (MS) des BTS et des stations relais.

A l'issue de la consultation le cabinet « Planet Network » a été retenu comme adjudicataire provisoire avec lequel un contrat a été négocié et signé.

4.30 La construction du siège du CRT

A titre de rappel, la pose de la première du siège a été faite le 1^{er} août 2009 par le Président de la République. Cependant le démarrage effectif des travaux est intervenu en novembre 2009. Les travaux se poursuivent depuis.

En fin décembre 2010, l'état d'avancement du gros-œuvre du bâtiment principal est satisfaisant.

4.31 Acquisition d'un système de contrôle et de gestion des fréquences

Débuté depuis 2004, avec l'assistance de la Banque mondiale, ce projet est mené en 3 phases :

- i) l'étude pour la mise en place d'un système de contrôle et de gestion des fréquences : confiée à la société Cril Telecom, elle a été achevée en 2005 ;
- ii) l'élaboration des spécifications techniques et du dossier d'appel d'offres : elle a été menée avec l'assistance du bureau de consultant YTELCOM¹, recruté au terme d'un processus de sélection, selon les procédures de la Banque mondiale ;

¹ La mission du Consultant YTELCOM portent sur l'élaboration du dossier de spécifications techniques, le choix des sites, l'élaboration du dossier d'appel d'offres, le dépouillement des offres reçues, la négociation du contrat, le suivi des chantiers et la recette des fournitures.



iii) La sélection d'un fournisseur et l'installation effective du système de contrôle et de gestion des fréquences ; cette phase est en cours d'exécution.

Elle a consisté en ce qui suit :

- Lancement de l'appel d'offres le 23 avril 2010 ;
- Ouverture et évaluation des offres ; cette phase a été très longue (achevée en début novembre 2010). 3 soumissionnaires ont postulé : TCI International INC ; AZTELCO ; et TADIRAN Electronic Systems Ltd.
- Elaboration du projet de rapport d'évaluation des offres et soumission aux instances d'approbation.
- Acquisition et aménagement des sites devant abriter les équipements et installations radioélectriques. Les sites en question sont :
 - Le district de Bamako où trois (3) stations fixes dont une équipera le centre national qui sera logé au futur Siège du CRT, à l'ACI 2000 ; les deux autres seront basées à Lassa (Commune IV) et à Sirakoro Méguétana (Commune VI) ; et
 - La ville de Mopti (Sévaré), où un centre fixe de contrôle HF sera déployé.

Les terrains sont acquis et des dispositions sont prises pour la construction des locaux techniques.

4.32 Le Grand Livre des postes et télécommunications du Mali (1960-2010)

Dans le cadre des activités du cinquantenaire, le CRT a estimé devoir apporter sa modeste contribution à la commémoration de cet important évènement par la réalisation du premier Grand Livre des postes et télécommunications du Mali (1960-2010).

Le Grand Livre (GL) des postes et télécommunications se veut un ouvrage de référence qui retrace l'évolution des secteurs des postes et des télécommunications pendant les cinquante ans de la République du Mali.

Lancé en janvier 2010, le Grand Livre des postes et télécommunications du Mali a été édicté et publié en septembre 2010 et remis officiellement à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Mali, le 23 décembre 2010. Ouvrage de 714 pages, le Grand Livre se présente comme suit :

Une première partie « Préface » qui porte sur :

- La préface proprement dite du Président de la République intitulée « Un Livre du Cinquantenaire » ;
- Une présentation du ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies sur le « Cinquantenaire des postes et télécommunications du Mali » ;



- Une adresse du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications axée sur « le Haut débit et l'innovation » ;
- Un avant propos du Directeur du Comité de Régulation des Télécommunications sur la « Décennie de la régulation des télécommunications au Mali » ;

Une seconde partie composée des « sept Livres » suivants :

- le Livre 1 porte sur le cadre institutionnel des postes et télécommunications du Mali (1960 à 2010). Dans ce livre, il est dressé la liste de tous les ministères et ministres de tutelle des P&T, une présentation succincte des pouvoirs d'administration et de gestion conférés à ces derniers, les réformes institutionnelles que le secteur des postes et télécommunications a connu depuis 1960 ;
- le Livre 2 porte sur les postes et télécommunications du Mali (1960-1989). Il est consacré entièrement à l'Office des Postes et Télécommunications du Mali (OPT) : sa création, son organisation et fonctionnement, ses infrastructures, ses produits et services, sa pénétration géographique et l'assistance (technique et financière) dont a bénéficié l'OPT ;
- le Livre 3 portant sur les télécommunications du Mali (1990-2010) est consacré essentiellement à la SOTELMA, SOTELMA SA et Orange Mali SA. On y trouve un petit aperçu sur les installateurs privés et prestataires de services internet agréés par le CRT et la SOTELMA ;
- le Livre 4 porte sur les postes du Mali (1990-2010). Il est dédié à l'Office National des Postes (ONP) : création, organisation et fonctionnement, monopôle et concession (concessionnaires et étendue de leurs activités), infrastructures, produits et services, pénétration géographique, etc. ;
- le Livre 5 porte sur le Mali et les technologies de l'information et de la communication. Introduit par les rencontres de Genève en 1996, de Bamako 2000 et 2002, le livre donne un aperçu détaillé sur la création, l'organisation et les activités de la Mission de l'Informatique et des Nouvelles Technologies de l'Information, de l'Agence des Technologies de l'Information et de la Communication et sur la mise en œuvre de la politique et du plan d'action stratégique des TIC au Mali ;
- le Livre 6 portant sur la régulation des télécommunications au Mali (2001-2010) est axé sur : le Comité de Régulation des Télécommunications (CRT) : création, missions et attributions, organes d'administration et de gestion, activités de régulation et de communication, études, participations aux réunions, conférences, fora, séminaires et ateliers, etc. ; la contribution du secteur des télécommunications à la constitution du PIB et enfin, les perspectives de développement du secteur des télécommunications/TIC ainsi que la régulation des secteurs de postes, des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication ;
- le Livre 7 porte sur l'historique des postes et télécommunications et l'album photos dans lequel on trouve : un rappel historique de l'évolution des différentes composantes du secteur des P&T à travers le monde ; l'album photos de tous les hauts cadres politiques, administratifs et syndicaux des P&T de 1960 à 2010 (ministres de tutelle, Directeurs de cabinet, Secrétaires généraux, Directeurs



généraux, Présidents de conseil d'administration, Présidents-directeurs généraux, Secrétaires généraux de syndicats, médaillés de P&T) ; la philatélie au Mali ; un échantillon de photos de couvertures d'annuaires téléphoniques ; les grandes dates des P&T, et enfin ;

Une troisième partie (objet du Livre 8) est consacrée exclusivement aux textes législatifs et réglementaires des postes et télécommunications du Mali (1960-2010).

Un DVD-ROM documentaire accompagne le Grand Livre. Il fait état :

- des interventions vidéo du Président-directeur général de l'ONP, des Directeurs généraux du CRT, d'Orange Mali SA et de la SOTELMA SA, et des acteurs du Livre ;
- des photos de personnalités du secteur, d'immeubles, d'équipements, de couvertures d'annuaires téléphoniques, de la philatélie, etc. ;
- des images d'inauguration d'équipements et/ou de lancements de produits de ou par les acteurs/opérateurs du secteur : AGETIC, ONP, Orange Mali et SOTELMA ;
- des témoignages de 15 anciens responsables des postes et télécommunications ;
- des spots publicitaires des deux opérateurs globaux des télécommunications (Orange Mali et SOTELMA) ;
- du sommaire du Grand Livre.

4.33 Déploiement des réseaux WIMAX

Depuis l'ouverture du marché des télécommunications à la concurrence au Mali, le CRT, a attribué des fréquences, autorisé l'installation d'équipements VSAT et de boucle locale tout cela dans le but d'améliorer la connectivité.

Il faut noter que, si le tarif de la communication téléphonique a connu une baisse significative, et est pratiquement le même sur l'ensemble du pays, cela n'est pas le cas pour le service de l'Internet qui coûte trois à quatre fois plus cher dans les localités éloignées.

Pour inverser la tendance, le CRT, a entrepris d'offrir aux acteurs du secteur l'opportunité de mettre à la disposition des populations un service Internet à haut débit et de transmission de données à des coûts réduits à travers l'utilisation de la technologie WIMAX. L'étude technique menée dans ce sens, a identifié les bandes de fréquences appropriées et conclu à la rareté de la ressource en fréquences, n'offrant la possibilité d'exploitation qu'à seulement quatre (4) intervenants.

En janvier 2010, le CRT a communiqué au MCNT, pour appréciation un rapport relatif aux conditions de déploiement des réseaux WIMAX et aux conditions d'assignation des fréquences ainsi qu'un projet d'arrêté interministériel portant barème tarifaire des redevances pour l'utilisation des fréquences.



Au regard de ce qui précède, un projet de cahier des charges portant sur l'établissement et l'exploitation de réseaux WIMAX a été élaboré ; et est en cours de validation au niveau du département MCNT.

4.34 La réglementation des services à valeur ajoutée

Le développement des services à valeur ajoutée (SVA) souffre d'un certain nombre de problèmes dont l'inexistence d'accords d'interconnexion pour l'exploitation des numéros dédiés à ces services. Pour parer à cette insuffisance, le CRT a invité les deux opérateurs (SOTELMA SA et ORANGE Mali SA) à négocier afin que l'interconnexion puisse être effective dans l'intérêt de tous les abonnés sans distinction de réseau.

L'échec des négociations, constaté entre les deux opérateurs, a conduit le CRT à envisager la mise en place de dispositifs réglementaires. Il s'agit de définir les conditions et les modalités d'exercice des SVA, établir la liste des services à valeur ajoutée et l'actualiser régulièrement, permettre aux fournisseurs des services à valeur ajoutée de conclure avec les opérateurs des accords d'accès aux numéros SVA et de partage de revenus, requérir des opérateurs de réseaux de faire droit à toute demande raisonnable d'acheminement et de facturation, sans discrimination aucune et dans des conditions objectives et transparentes.

Pour ce faire, suite à des consultations auprès des parties prenantes, d'études de type benchmark, le CRT a élaboré trois projets de décision, à savoir :

- 1) Projet de décision définissant les conditions et modalités d'exploitation des numéros des services à valeur ajoutée (SVA) ;
- 2) Projet de décision fixant les modalités de déclaration pour la fourniture des services à valeur ajoutée (SVA) ; et
- 3) Projet de décision fixant la liste des services à valeur ajoutée (SVA).

Ces projets de textes ont été amendés par le Conseil et signés par la Présidente du Conseil le 15 novembre 2010. Une réunion de suivi d'application s'est tenue le 10 décembre 2010 avec les opérateurs et certains fournisseurs de services à valeur ajoutée.



PERSPECTIVES

Les actions majeures entreprises par le CRT ces dernières années vont se poursuivre. Les activités de l'année 2011 seront marquées par quelques faits majeurs, parmi lesquels figurent l'application des nouveaux textes législatifs avec notamment l'extension des missions du CRT aux secteurs des postes et des TIC ; la mise en œuvre du système de contrôle et de gestion des fréquences ; la mise en œuvre de la stratégie d'accès universel ; la préparation de l'entrée d'un nouvel opérateur sur le marché des télécommunications.

Ces événements nouveaux, qui intensifieront les activités par rapport aux années précédentes, exigeront du CRT une adaptation de sa structure et une plus grande réactivité dans le traitement des dossiers, en somme, plus d'efficacité des structures opérationnelles dans l'accomplissement des missions confiées au CRT.

De façon plus spécifique, les chantiers prioritaires seront :

5.2 L'installation et l'exploitation des équipements de mesure et de contrôle du spectre des fréquences

Déjà cité au niveau des grands chantiers, cette activité va se poursuivre avec l'attribution définitive du marché, l'aménagement des sites et l'installation des équipements de contrôle. Attendue de longue date, l'installation de ces équipements permettra la sécurisation de l'espace des télécommunications et de l'audiovisuel au Mali.

5.3 Le contrôle des dispositions contenues dans les cahiers des charges des opérateurs

Cette activité, déjà menée à travers les rapports fournis par les opérateurs et la collecte d'informations, sera renforcée par des audits et aussi par la campagne de contrôle de la qualité de service qui sera menée courant 2011 et dont les résultats permettront d'optimiser l'exploitation des réseaux des opérateurs et d'améliorer la qualité des services fournis aux utilisateurs.

5.4 Le renforcement des compétences ;

L'installation du système de contrôle et de gestion des fréquences, la mise en place de la régulation postale et des TIC, et l'établissement d'une structure dédiée à l'accès universel vont nécessiter des ressources humaines. Par ailleurs le CRT va poursuivre la formation de son personnel en matière de régulation aux plans technique, juridique, économique et organisationnel.



- 5.5 Le renforcement des relations de coopération avec les organisations internationales en matière de régulation des TIC, les associations de consommateurs ;**
- 5.6 Le renforcement de la concurrence sur le marché, notamment la détermination des marchés pertinents et l'encadrement des marchés de gros internet et liaisons louées ;**
- 5.7 La préparation de l'entrée d'un troisième opérateur sur le marché des télécommunications ;**
- 5.8 La préparation des avant-projets de textes d'application des nouvelles Lois ;**
- 5.9 La mise en place de l'observatoire des marchés des télécommunications et TIC ;**
- 5.10 Le lancement des enquêtes sur la satisfaction des utilisateurs de la téléphonie mobile et sur l'usage des TIC (utilisateurs Internet, abonnés Internet, équipements TIC) ;**
- 5.11 La finalisation de la construction, l'équipement et le transfert du siège du CRT ;**



ANNEXE : SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES

AFIM	Association des Fournisseurs d'Internet du Mali
AMPS	Advanced Mobile Phone System 800MHZ
ANRT	Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (Maroc)
ARTP	Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (Sénégal)
AR	Assemblée des Radiocommunications
ARTAO/WATRA	Association des Régulateurs de Télécoms de l'Afrique de l'Ouest
BANDE HF	Bande de fréquences de 3 MHz à 30 MHz
BANDE VHF	Bande de fréquences de 30 MHz à 300 MHz
BANDE UHF	Bande de fréquences de 300 MHz à 3 GHz
BANDE SH	Bande de fréquences de 3 GHz à 30 GHz
BANDE C	Bande de fréquences de 3.9 GHz à 6.2 GHz
BANDE KU	Bande de fréquences de 10 GHz à 17 GHz
BDT	Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT
BLR	Boucle Locale Radio
BR	Bureau des Radiocommunications de l'UIT
FCC	Federal Communication Commission (FCC)
CRT	Comité de Régulation de Télécommunications du Mali
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CMDT	Conférence Mondiale de Dév. des Télécommunications
CMR	Conférence Mondiale des Radiocommunications
CRTEL	Comité des Régulateurs Nationaux de Télécommunications (UEMOA)
DSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DVB -T	Télévision Numérique de Terre
ESMT	Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar
FRATEL	Réseau Francophone des Régulateurs des Télécommunications
GSM	Global System for Mobile Communications 900 et 1800 MHz
ISP/PSI	Internet Service Provider/Prestataire de Services Internet
OIR	Offre d'Interconnexion de Référence
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
PAC	Projet d'Appui à la Croissance
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POP	Point de Présence Opérateur
QS	Qualité de service
RLAN	Radio Local Area Network
SIGTEL	Système d'Information de Gestion des Télécommunications
SIM	Subscriber Identity Module (Module d'identification de l'abonné)
SMSI	Sommet Mondial sur la Société de l'Information
TSB	Bureau de la Normalisation de l'UIT
T-DAB	Radiodiffusion Numérique Sonore
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UAT	Union Africaine des Télécommunications
UIT	Union Internationale des Télécommunications
VSAT	Very Small Aperture Terminal (Antenne de petite dimension)

